

ENQUÊTE

ISSN • 2230-133X

VENDREDI 8 FÉVRIER
2013
NUMÉRO 499

www.enqueteplus.com

100 F

OUVERTURE DES CHAMBRES AFRICAINES EXTRAORDINAIRES

La cloche sonne pour Habré

- Un budget annoncé de 6,5 milliards Cfa
- L'instruction, "comme dans l'affaire Ino et Alex"
- Honoraires des magistrats, le flou artistique



P. 6-7

ME OUSMANE NGOM
(AFFAIRE DES PARATONNERRES)
"C'est de l'intoxication" P. 2



LE SAC DE FARINE À 20 000 F CFA P. 2
Le pain sauvé de la hausse

IDRISSA SECK AUX FEMMES DE BBY
"Je ne veux pas que
Macky Sall échoue" P. 3

► Abdoulaye Diouf Sarr (APR) :
"Le Président prendra
ses responsabilités" P. 4



RETRAIT PROGRESSIF DES ARÈNES
Gaston, de plus en plus foot



P. 12

AFFAIRE DES PARATONNERRES

La réplique de Me Ousmane Ngom



Dans votre édition de ce Jeudi 07 Février portant le N° 498 vous avez publié en page Une et en page deux un article m'incriminant avec comme titre à la Une : " Enrichissement Illicite et Biens Mal Acquis : Des NOTAIRES Assis sur des Milliards Me Ousmane NGOM Sous 4 Milliards (CFA) de Paratonnerres ".

Et à la page 2 : " La Dic sur la piste de 4 Milliards CFA. L'autre gros calibre du régime de WADE qui doit franchement se faire des soucis, c'est Me Ousmane NGOM.... On lui reproche un gros scandale sur un marché de paratonnerres.... Selon des sources dignes de foi, on le poursuit pour plus de 4 Milliards de francs CFA".

Je dois d'emblée vous dire que ces assertions, toutes ces assertions

sont fausses et même ridicules car je n'ai jamais pendant tous mes deux passages au Ministère de l'Intérieur, approuvé un marché même d'Un milliard à fortiori un marché de 4 Milliards.

Entre 2007 et 2012 il y a eu 3 (trois) marchés de paratonnerres au Ministère de l'Intérieur approuvés par 3 (trois) ministres différents. Le seul marché de paratonnerres qui a été passé sous mon égide et que j'ai approuvé est celui de 2011 et dont le montant était de 150 (Cent cinquante millions) FCFA. Je me rappelle d'ailleurs qu'il a fallu, à l'époque, se battre avec le Ministère des Finances avec l'appui de beaucoup de députés à la suite de destructions et victimes occasionnées dans les villages par la foudre, pour obtenir cette inscription. Ces para-

tonnerres ont été posés et réceptionnés. Cela est vérifiable sur le terrain et dans les services du Ministère.

En revanche, s'il y a eu un marché de paratonnerres à milliards (pour être plus précis, je dirai de 3 milliards FCFA), il a été passé sous l'actuel régime par un

1 ministre de ce régime par entente directe avant que cela ne soit annulé à cause du tollé qu'il y eu autour de ce marché. Voilà l'exacte vérité. Tout le reste n'est que manipulation et intoxication.

Je dois, du reste préciser que jusqu'à aujourd'hui, à l'occasion de mes différentes auditions, je n'ai jamais été interrogé ou interpellé sur aucun aspect ou aucun acte de ma gestion gouvernementale. Alors comment peut-on écrire qu' " on me reproche " ou qu' " on me poursuit " pour tel ou tel marché

Cela n'a pas de sens à moins qu'on veuille tromper encore l'opinion ou continuer à nous jeter en pâture comme on l'a fait jusqu'ici.

Vous créditant, malgré tout, d'avoir écrit cet article de bonne foi et, j'ai tenu, avant toute action judiciaire, à vous adresser ce droit de réponse pour la bonne information de l'opinion et de vos lecteurs.

Afin que nul n'en ignore. ■

NDLR : Dont acte. Les toutes prochaines auditions de Me Ousmane Ngom sur le dossier des paratonnerres édifieront l'opinion sur les tenants et aboutissants de cette affaire. Qui vivra verra !

Coopération Sénégal et Iran : une reprise sur des "domaines précis et restreints"

En conseil des ministres, hier, le président Macky Sall est revenu sur la reprise des relations diplomatiques avec l'Iran, conclue avec son homologue Mahmoud Ahmadinejad, en marge du 12eme sommet des Chefs d'Etat et de gouvernement de l'Organisation de la Coopération Islamique (OCI), tenu les 6 et 7 février 2013 au Caire, en Égypte. Et c'est pour souligner que les deux pays renouent sur des "bases nouvelles". Macky Sall a ajouté avoir informé la partie iranienne des conditions de ce rétablissement, et de l'étendue de la nouvelle coopération envisagée, qui doit porter sur des "domaines précis et restreints".

Lutte contre les inondations : 2 000 logements à livrer avant juin 2013

2 000 logements seront livrés avant juin 2013. C'est Abdoul Mbaye qui l'a annoncé hier en rendant compte en conseil des ministres d'une réunion interministérielle sur le suivi du plan d'urgence de lutte contre les inondations, tenu le 4 février 2013. Le Premier ministre a indiqué que c'est là l'accord-cadre convenu avec un promoteur-constructeur, suite à une rencontre.

Diplomatie : Amadou Diop, nouvel

ambassadeur à Bruxelles

Amadou Diop, Conseiller des affaires étrangères principal de classe exceptionnelle, précédemment Conseiller diplomatique du président de la Commission de l'Uemoa, a été nommé ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire auprès de sa majesté Albert II, Roi des Belges, avec résidence à Bruxelles. Le poste était vacant depuis que son occupant d'alors, Paul Badji, avait été muté à Paris. Pour la petite histoire, Amadou Diop a été conseiller d'Abdoulaye Wade, avant de tomber en disgrâce pour plagiat ; on lui avait reproché d'avoir reproduit, dans un discours rédigé pour Me Wade, une partie d'un livre de l'ancien Premier ministre français Dominique de Villepin, sans aviser celui-ci. Pour sa part, Chérif Oumar Diagne, ambassadeur du Sénégal au Ghana, est nommé cumulativement avec ses fonctions ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire du Sénégal au Bénin, avec résidence à Accra. En outre, Alioune Diop, ingénieur, a été désigné Consul général du Sénégal à Lyon, en remplacement d'Idrissa Diagne, alors que Tamsir Faye, juriste, est devenu Consul général du Sénégal à Marseille.

ADL : Cheikh Tidiane Gadio, président du Conseil de surveillance

Restons sur ces nominations pour signaler celle du nommé Cheikh

Tidiane Gadio, titulaire d'un Master en gestion des ressources humaines, à la présidence du Conseil de surveillance de l'Agence de développement local (ADL), en remplacement de Seydou Ndiaye. Tandis que Mamadou Gassama, manager, atterrit à la tête du Conseil de surveillance de l'Agence nationale de la maison de l'outil (Anamo). En outre, Fatou Mbacké, Inspectrice de l'Enseignement préscolaire et élémentaire, est nommée directeur des Organisations féminines et de l'Entrepreneuriat féminin au ministère de la Femme, de l'Enfance et de l'Entrepreneuriat féminin.

Affaire Cheikh Béthio : le guide des Thiantacounes encore à Dakar pour les "derniers réglages"

Pourquoi Cheikh Béthio Thioune n'est-il pas parti en France depuis l'obtention d'une permission pour aller suivre des soins dans l'Hexagone ? Après l'autorisation du juge d'instruction de Thiès, le guide des thiantacounes dont le départ était annoncé pour le mercredi, puis hier, n'a pas encore quitté le pays. La raison ? Une source confie qu'il reste les "derniers réglages" surtout avec sa famille. "Il partira incessamment mais il a des choses familiales à régler", a soutenu notre interlocuteur qui a préféré garder l'anonymat. A la question de savoir si le

guide des thiantas n'attendait pas une décision de la Chambre d'accusation qui doit statuer mardi ou jeudi prochain sur sa liberté provisoire, d'autant qu'il ne voudrait pas d'escorte jusqu'à Paris, notre interlocuteur a répondu par la négative, soutenant que tout ce qui préoccupe le Cheikh, c'est sa santé.

AFP : Niasse et cie méditent sur des solutions aux problèmes des Sénégalais

L'Alliance des forces de progrès (AFP) tient son comité directeur le dimanche 10 février 2013 à partir de 10h à l'hôtel Ngor Diarama (pub gratuite). Moustapha Niasse et ses camarades "progressistes" plancheront sur le thème : "Solutions nouvelles pour des problèmes nouveaux : le point de vue de l'AFP", a indiqué un communiqué dudit parti reçu hier. Sous la présidence de l'actuel président de l'Assemblée nationale, la cérémonie d'ouverture aura lieu à 10h au lieu dit et la restitution à 12h, selon la même source.

Bras de fer boulangers / meuniers : le prix de la farine ramené à 20 000 F Cfa le sac de 50 kg...

Fin du bras de fer entre meuniers et boulangers à propos de la hausse du prix de la farine décidée le 7 janvier par les premiers nommés. Après moult concertations entre le gouvernement et les parties prenantes, il a été décidé d'homologuer le prix de la farine et de plafonner celui du sac de 50 kg à 20 000 francs Cfa. L'annonce a été faite en réunion du conseil des ministres, hier. Selon le communiqué en faisant état, c'est le Ministre de l'Économie et des Finances Amadou Kane qui a "rendu compte au conseil du processus d'homologation du prix de la farine, qui a en définitive retenu un prix plafond de 20 000 francs pour le sac de 50 kg". A ce titre, poursuit le document, son collègue en charge du Commerce, El Hadj Malick Gackou, est chargé de "convoquer le Conseil national de la consommation pour le bénéfice de l'information du public".

...Aux anges, la FNBS parle de victoire sur un "lobbying"

Joint dans la soirée d'hier par téléphone, le président de la Fédération nationale des boulangers du Sénégal (FNBS), Amadou Gaye, se dit rassuré et reste convaincu qu'ils sont en face d'un État "fort et responsable". Il a exprimé une "satisfaction totale" et a félicité le gouvernement invité à rester ferme dans cette dynamique. Amadou Gaye a soutenu que le "lobbying" des meuniers n'a pas abouti. "Nous sommes ensemble avec l'État, les consommateurs, pour lutter contre ce lobbying. D'après M. Gaye, cela a permis d'ouvrir au niveau du ministère du Commerce un comité de réflexion qui se réunit toutes les semaines avec les boulangers. De son côté, le président de la République Macky Sall a, selon le communiqué du conseil des ministres, félicité le Premier ministre, le ministre de l'Économie et des Finances et son collègue du Commerce, "pour le travail remarquable et méticuleux ayant abouti, après une large concertation, à l'homologation du prix de la farine sur l'ensemble du territoire".

Palais de justice : Quant les gendarmes soldent leurs comptes avec les chroniqueurs judiciaires

A cause d'un article publié mercredi par nos confrères de "Grand Place", les gendarmes préposés à la sécurité du Palais de justice en ont fait voir de toutes les couleurs aux journalistes chroniqueurs judiciaires, hier. Se sentant visés à travers l'article en question, qui a évoqué des problèmes de sécurité - évoqués d'ailleurs par des magistrats - et du désordre régnant souvent dans les salles d'audiences, les pandores ont voulu empêcher les pisse-copies de vaquer tranquillement à leur collecte d'informations. En fait, les hommes en bleu ont tout bonnement enlevé le banc réservé aux chroniqueurs judiciaires. Pis, ils ont demandé aux journalistes de se mettre dans la foule où ils ne peuvent pas prendre note correctement, puisqu'étant debout, encore moins entendre les débats pour un compte rendu fidèle. Bien heureusement, le nouveau secrétaire général du tribunal, Abdoulaye Ndiaye, est intervenu pour demander au responsable de la logistique de réinstaller le banc. A sa suite, le responsable de la sécurité est venu arrondir les angles avec les confrères.

Papouasie-Nouvelle-Guinée: Une femme brûlée vive pour sorcellerie par des villageois

L'information est du journal Le Monde. Kepari Leniata, 20 ans, était accusée par les villageois d'avoir utilisé la sorcellerie pour tuer un enfant de six ans, mort à l'hôpital d'une mystérieuse maladie. Deux membres de la famille du jeune garçon ont mené la chasse. La femme a été torturée avec des barres métalliques chauffées à blanc et aurait reconnu tremper dans les arts obscurs. Elle a ensuite été déshabillée, traînée pieds et poings liés, recouverte de pétrole et brûlée sur une pile d'ordures. La police et les pompiers sont arrivés trop tard. Les autorités ont indiqué qu'elles traiteraient l'affaire comme un meurtre et que les coupables seraient arrêtés. Les exécutions tribales sont un problème sur cette île du Pacifique où la sorcellerie fait partie de la culture populaire. Le premier ministre Peter O'Neill a condamné "un acte ignoble". "Les meurtres barbares pour des soi-disant actes de sorcellerie se multiplient dans certaines parties du pays", a-t-il déclaré, promettant que justice serait rendue.

ENQUÊTE

Publications - Société éditrice
Boule'ard de l'Est-Point E
Immeuble Samba Laobé Thiam Dakar
Tél. : 33 825 07 31
E-mail : enquetejournal@yahoo.fr

Directeur de la publication :

Mahmoudou Wane
Directeur de la rédaction :
Mamadou Lamine Badji
Rédacteur en chef :
Momar Dieng
Chefs de desk :
Momar Dieng - Politique
Maquette : Renaud Lioult (directeur artistique), Penda Aly Ngom, Ahmet Ka
Photographe : Amadoune Gomis
Impression : Graphik Solutions

Régie publicitaire :

mailmounaenquete@gmail.com
Tél. : 77 834 11 90
aichafallenquete@gmail.com
Tél. : 33 825 07 31 / 77 299 96 72

IDRISSA SECK SUR LES POSITIONS DE REWMI

“Je ne veux pas que Macky Sall échoue”

Médiatrices ! C'est le rôle que les Femmes de Benno Bokk Yaakaar (BBY) jouent dans le conflit opposant deux alliés de la coalition, Rewmi et Apr. Idrissa Seck, qu'elles ont rencontré mercredi chez lui au Point E pendant 45 minutes leur a promis de s'y prendre désormais avec “douceur” et “souplesse” dans ses critiques contre le gouvernement.



— DAOUDA GBAYA

Les femmes de Benno Bokk Yaakaar (BBY) jouent aux sapeurs-pompier dans la brouille entre l'Alliance pour la République (APR) et le Rewmi. Dans sa “mission de veille”, une délégation de cette entité de la mouvance présidentielle a rendu visite, avant-hier nuit, à Idrissa Seck chez lui au Point E. Cela survient après les critiques formulées par son parti à l'encontre du gouvernement et qui ont mis le parti présidentiel dans une colère...marron.

Selon des sources présentes à cette rencontre, les discussions ont eu

lieu dans une “ambiance bon enfant”. L'ancien Premier ministre en a profité pour “éclairer” la lanterne de ses hôtes médiatrices sur sa démarche. “Il a certes déclaré ne rien avoir contre le président Macky Sall, mais qu'il veut juste tirer la sonnette d'alarme parce qu'il ne souhaite pas que Macky Sall échoue dans sa mission”, confient nos sources. “Il a réaffirmé son ancrage dans Benno Bokk Yaakaar et parlé de son compagnonnage avec Macky Sall”, ajoutent-elles. En outre, “Idrissa Seck

a rappelé lui avoir apporté son soutien sans condition au second tour de la présidentielle de mars 2012”.

En d'autres termes, le maire de Thiès n'entendrait pas changer sa posture offensive en dépit des demandes d'exclusion qui pèsent sur ses ministres dans le gouvernement. Sur la foi des témoignages recueillis par EnQuête autour de cette rencontre, Idrissa Seck va donc continuer à critiquer utilement les actions du gouvernement qui mériteraient d'être critiquées ; toutefois il a promis de s'y prendre avec “souplesse” et “douceur”. Dans la foulée, le président de Rewmi a “salué la démarche pacificatrice” des femmes de BBY et les a “encouragées” à poursuivre le “rôle d'alerte” qu'elles jouent sur l'échiquier politique.

Les femmes de la coalition présidentielle comptent également rencontrer le président de la République et le mouvement Y en a marre afin de “dépasser les malentendus” qui existent entre eux.

D'une durée de 45 minutes, l'audience avec Idrissa Seck s'est déroulée en présence de Léna Sène, l'ex-directrice de campagne du candidat Idy4Président. Celle-ci a promis aux “médiatrices” d'intégrer la coordination des femmes de Benno Bokk Yaakaar. ■

PAPE DEMBA SY, UDF/MB00LO-MI

“Benno Bokk Yaakaar a atteint ses limites”

Pour l'UDF/Mboolo-mi qui tient ses racines du RND de Cheikh Anta Diop, il est urgent que le pouvoir crée une nouvelle dynamique politique qui donne à Benno Bokk Yaakaar un nouveau contenu avec une nouvelle structuration.

— ANTOINE DE PADOU

Benno Bokk Yaakaar n'est visiblement plus aussi solide qu'à la veille du 25 mars 2012. En effet, pour le secrétaire général de l'Union pour la démocratie et le fédéralisme (UDF/Mboloo-mi) qui animait une conférence de presse hier en marge de l'anniversaire de la disparition du Pr. Cheikh Anta Diop, la coalition “a atteint ses limites”, diagnostique le Pr. Pape Demba Sy. Il est donc urgent, selon son secrétaire général, que le camp du pouvoir crée une nouvelle dynamique politique capable de prendre en charge les préoccupations des Sénégalais. “Il faut créer un nouveau cadre, soit donner à BBY un nouveau contenu, une nouvelle structuration”, a indiqué M. Sy.

Par ailleurs, l'UDF/Mboloo-mi, membre de Benno Siggil Senegaal, composante de Benno Bokk Yaakaar, a décidé de participer aux élections locales afin de lutter et dénoncer la gestion partisane “quelquefois clanique et surtout désastreuse des collectivités locales et des communes”. “Il est question de faire partir les équipes incompetentes qui ont pris en otage les conseils municipaux”, a clamé son secrétaire général. Dans cette lancée, Pape Demba Sy a critiqué l'état actuel de la décentralisation, avec des régions qui sont des coquilles vides, sans moyens et sans légitimité. “Les communautés rurales sont sans moyens, les communes locales ont montré leurs limites et leur inefficacité. Il faut une réforme profonde de ces collectivités et surtout une vision claire et saine de la décentralisation et de la gestion des collectivités locales”, a ajouté l'agréé de droit. L'UDF/Mboloo-mi a renouvelé son appartenance à la mouvance présidentielle, engagée à soutenir l'action du pouvoir en place et à combattre tout ce qui peut l'affaiblir, selon son secrétaire général. Toutefois, elle a promis de veiller au respect des conclusions des Assises nationales, notamment dans le volet de la refonte des institutions avec l'adoption d'une nouvelle Constitution... ■

“beuganté” change avec Orange
passez du “like” au “love”



Facebook Phone 4 000 F
+ 1 Pass Internet 1 mois 25 000 F
+ Facebook 0 illimité*
= 29 000 FCFA

Chez Orange, nous savons que la Saint-Valentin est un moment unique pour exprimer son amour. Jusqu'au 28 février, nous vous offrons le Pack Facebook Phone à un prix exceptionnel et plus de 500 Dalal Tones “Love” à découvrir sur www.dalal.orange.sn (200F/Dalal Tone).

*Facebook 0 est offert dans la limite de la durée de validité du Pass Internet.

service client 1441 - www.orange.sn

sonatel

la vie change avec orange™

SEN ETHANOL - AFFRONTEMENTS À GNITH

L'URD déplore les blessés et demande le respect de l'environnement

L'implantation du projet Sen Éthanol à Gnith, dans la réserve spéciale de Ndiael, classée au Patrimoine mondiale de l'humanité, doit respecter le code de l'environnement.

■ ASSANE MBAYE

Les affrontements récemment notés dans la communauté rurale de Gnith (département de Dagana) entre forces de l'ordre et populations des 37 villages ont attiré l'attention de Djibo Kâ et de ses camarades de l'Union pour le renouveau démocratique (URD). La Direction politique exécutive (DEP) dudit parti qui s'est réunie hier en bureau politique déplore les nombreux blessés liés à l'implantation du projet Sen

Éthanol sur 26 000 hectares de terres de culture et de pâturage dans cette communauté rurale.

D'abord prévu à Fanaye dans le département de Podor où l'opposition des populations locales s'était soldée par des morts d'hommes, le projet Sen Éthanol a été délocalisé à Gnith. Comme atteint par la guigne, il a, là aussi, occasionné des affrontements entre populations autochtones.

Face à cette situation, la DPE de l'Urd

demande au gouvernement de faire respecter le Code de l'environnement afin «d'éviter aux populations concernées une violence dévastatrice tout en assurant leur sécurité par les forces de l'ordre connues pour leur attachement aux droits humains». Selon Djibo Kâ et ses camarades, «ce genre de projet doit impérativement faire l'objet d'une étude d'impact environnemental, suivie d'une audience publique». Cela, disent-ils, «est d'autant plus nécessaire que ce projet est situé

dans la réserve spéciale de Ndiael, zone considérée comme patrimoine mondial de l'Humanité».

Se prononçant par ailleurs sur la situation nationale «marquée par le coût élevé de la vie, la persistance des délestages et les incidents en Casamance», l'URD appelle le pouvoir à prendre les mesures appropriées pour soulager les populations sénégalaises qui font face «avec courage» aux difficultés de la vie. Dans la même veine, elle l'invite à engager la concertation avec les boulangers et les meuniers pour éviter l'augmentation du prix du pain suite à la hausse du prix de la farine.

Concernant l'actualité des délestages, Djibo Kâ et ses camarades constatent que «leur recrudescence comme dans les années 1988-89 et 2010-2011 requiert, encore une fois, la maîtrise de ce secteur névralgique de l'électricité dans l'économie et la sécurité nationales». ■

ABDOULAYE DIOUF SARR (SECRÉTAIRE ADMINISTRATIF DE L'APR)

“Face à un allié gênant, le Président saura prendre ses responsabilités”

Responsable politique à Yoff (et non à Ouakam comme nous l'indiquions par erreur dans une de nos dernières éditions), le secrétaire administratif de l'Alliance pour la République estime que Rewmi doit aller jusqu'au bout de sa logique, mais dit faire confiance au président de la République. Entretien.



■ PAR DAOUDA GBAYA

Les relations entre votre parti et Rewmi sont tendues depuis quelque temps. Des responsables APR ont même demandé à leur allié de se taire ou de quitter le gouvernement. Etes-vous en phase avec eux ?

Ce que je peux noter, c'est que la grande coalition Benno Bokk Yaakaar est une coalition voulue par le président de la République parce qu'il pouvait, sur la base de la dynamique, se limiter à quelques alliés stratégiques. Il a été deuxième au premier tour de la présidentielle et vainqueur du scrutin au second tour. Mais il a voulu gérer le pays de manière inclusive. De ce point de vue-là, cette ligne directrice est de mise chez le Président. Néanmoins, il faut que ses alliés soient conséquents et aillent jusqu'au bout de leur logique. On ne peut pas scier une branche sur laquelle on est assis. Je suis tout à fait d'avis que dans une coalition comme celle-là, tout le monde doit être solidaire.

Cette solidarité signifie-t-elle que tout le monde doit regarder dans la même direction ?

Non, il s'agit d'une coalition plurielle dont la base fondamentale est une base de gouvernance. Chacun doit respecter la ligne de son parti, mais il y a un dénominateur commun que tout le monde doit respecter, c'est la solidarité gouvernementale. Il ne faut pas être dans la frontière de son parti et gêner la gouvernance. Si c'est le cas, il y a un manque de solidarité.

Demanderieez-vous la démission des ministres de Rewmi du gouvernement ?

Ce que je peux dire de manière certaine, c'est que le Président sait prendre ses responsabilités si le comportement d'un allié devient gênant, dans l'intérêt du pays.

Le parti d'Idrissa Seck a pourtant juste invité le gouvernement à respecter les droits des citoyens dans la traque des biens mal acquis et de respecter les engagements vis-à-vis des Sénégalais !

Ça me paraît curieux d'entendre ce type d'argument pour une raison fondamentale. Depuis son installation au pouvoir, le président de la République a montré à la face du Sénégal que ce qui l'intéresse, c'est la transparence dans la gouvernance publique, mais surtout les droits des citoyens. Son premier chantier était la refondation et la mise en place d'un Etat de droit qui, à son arrivée, était en lambeaux. Quand j'entends certains parler d'insuffisance en matière de respect du droit des citoyens, je me demande dans quel Sénégal nous sommes ! Je me pose

également des questions quand il (NDLR : Idrissa Seck) semble dire que les engagements ne sont pas respectés.

C'est-à-dire ?

Je rappelle qu'à pareille époque de l'année dernière, le monde rural était dans une situation de désarroi. Cette année, la gestion de la campagne agricole a été menée correctement, en termes d'intrants et d'organisation ; aujourd'hui, les paysans sont rassurés. Autre élément important, c'est la réforme du Code général des impôts qui est un programme ambitieux du point de vue social. Le pouvoir d'achat des Sénégalais a augmenté. Les entreprises aussi ont été prises en compte car, ce nouveau code leur permet de booster la productivité. Parce que l'ensemble des impôts qui leur étaient prélevés ont été agrégés. Donc, on a un système d'imposition scientifique et efficace.

Mais l'impôt sur les entreprises est passé de 25 à 30%, une hausse déplorée par des patrons de société.

Comme je disais tantôt, l'entreprise sénégalaise était frappée par une fiscalité dispersée, désordonnée. On a voulu enlever l'ensemble des impôts inutiles pour les agréger dans une fiscalité unique, cohérente et plus légère. C'est un gain qualitatif pour les entreprises qui ont salué cette mesure. Je rappelle que dans le programme Yoonu Yokkute, le président de la République parlait de productivité développante... Autre nouveauté, c'est la politique de résorption du chômage. Le Sénégal a commencé la rationalisation au niveau de l'administra-

tion avec l'inventaire du fichier de la Fonction publique qui va nous permettre de faire des économies. De plus, le Fongip (Fonds de garantie des investissements prioritaires) et le Fonsis (Fonds souverain d'investissement stratégique) ont été mis en place pour relancer l'économie et générer de nouveaux emplois à hauteur de 30 000 par an.

Beaucoup d'observateurs trouvent chimérique la promesse de créer 500 000 emplois durant le mandat en cours compte tenu de l'environnement économique morose.

La politique d'emploi du président de la République est parfaitement réalisable. Dans sa philosophie, le président ne cesse de parler de nouvel ordre de priorités. Cela veut dire drainer les efforts de l'Etat vers des secteurs générateurs d'emplois comme l'agriculture avec tous les programmes destinés à ce secteur. Mais il n'y a pas que l'agriculture. D'autres secteurs seront soutenus par des instruments comme le Fongip et le Fonsis. Cela n'a rien avoir avec l'économie souterraine non génératrice d'emplois.

Lors d'un séminaire que vous aviez organisé, il y a eu divergence par rapport au principe de renouvellement des instances de l'APR.

Il n'y a pas eu divergence de vue. Les gens ont dit de manière unanime que, effectivement, nous avons un parti jeune qu'il nous faut organiser. Il y a évidemment des discussions sur l'agenda. Cela me paraît tout à fait normal. Nous avons un parti jeune, mais nous avons aussi le plus grand parti du pays. Deux éléments qui nécessitent une prudence dans la mise en place des structures. Il faut qu'on prenne le temps pour y aller dans des conditions idéales. Il est vrai que nous allons vers des échéances importantes, mais nous avons les ressorts qu'il faut pour prendre en charge notre victoire en 2014.

Vous êtes à la tête du Coud depuis 10 mois. Pouvez-vous nous décliner votre programme ?

Le programme que nous sommes en train de dérouler tourne autour de plu-

ÉLECTIONS LOCALES 2014

Dëgg moo woor vise la mairie de Diourbel

Les ambitions politiques pour les prochaines élections locales au Sénégal se précisent même si on est encore loin (un an) de la tenue de ces scrutins. Le coordinateur du mouvement «Dëgg moo woor», Modou Fall, a annoncé, dans un communiqué parvenu à Enquête, sa candidature à la mairie de Diourbel. A cet effet, il a ficelé un programme qui tourne autour de différents points mais s'appuyant sur «une politique de vérité» dont le socle est «la famille d'abord». Ainsi, Modou Fall alias Pape Fall compte «intégrer la culture famille au sein de l'administration municipale». A cela s'ajoute son souhait de «créer et de soutenir une mobilisation du milieu en faveur des familles».

Le mouvement «Dëgg moo woor» envisage de proposer une politique dite «Yar, yërmändé, yeete ak teggin, une politique de vérité, qui sera une rupture évidente avec la politique actuelle, indique le texte. L'objectif de cette orientation, précise le texte, est de rompre avec «la domination culturelle», la mauvaise gestion de l'habitation, de la sécurité urbaine, de la politique sportive de la commune et de résoudre le problème de la gestion de l'environnement. Par ricochet, l'environnement économique serait plus favorable aux familles avec «une organisation familiale quotidienne». Mais aussi et surtout avec des «familles en forme et en santé qui se savent en sécurité».

Toutefois, rompre avec «la domination culturelle» ne signifierait pas un enfermement sur soi, car «Dëgg moo woor» est d'avis qu'être «ouverts sur leur milieu et leur monde» est bénéfique pour l'entité famille. Le «guide» moral et spirituel de ces ambitions déclarées aux élections locales de 2014, est la politique des valeurs développée par Cheikh Ahmadou Bamba, fondateur du mouridisme. ■

BIGUÉ BOB

sieurs axes stratégiques avec comme seul objectif la satisfaction de l'étudiant. Et le premier acte fort qu'il faut poser, c'est de faire le maximum pour que l'environnement de l'étudiant soit attractif. On ne peut pas travailler dans des conditions qui frisent le misérabilisme. Nous nous sommes aussi dit que cette année, il faut absolument que l'on relève le défi de la restauration de qualité. C'est vrai que la restauration de masse est difficile, mais nous mettrons tout en œuvre pour que l'étudiant sente vraiment une amélioration. L'autre élément, c'est que nous voulons une bonne prise en charge médicale des étudiants, d'où notre souhait d'orienter le budget 2013 dans cette direction. Pour la bancarisation des bourses, l'État est en train d'approfondir la réflexion pour améliorer la situation. Mais il y a une clarification à faire : les bourses ne sont pas gérées par le Coud. Mais comme les étudiants ne peuvent pas aller jusqu'à l'immeuble Maginot (NDLR : siège de la Direction des bourses) pour exprimer leur mécontentement, ils sont obligés de rester dans l'espace social pour le faire. ■

INFERTILITÉ AU SÉNÉGAL

10% des couples concernés

Au Sénégal, 10% des couples sont confrontés à l'infertilité, de l'avis des spécialistes de la reproduction.

■ VIVIANE DIATTA

La vocation première du couple est de procréer. Mais tous les couples ne connaissent pas ce bonheur, à cause de l'infertilité qui affecte beaucoup de ménages. Au Sénégal, ce mal touche 10% des conjoints, a révélé hier, lors d'une conférence de presse, le professeur Cheikh Tidiane Cissé, président du comité scientifique du 4e Congrès international sur la fertilité. "Ces chiffres sont pratiquement les mêmes dans tous les pays du monde, selon les recherches", a-t-il relevé lors de cette rencontre en prélude au 4e Congrès prévu du 13 au 16 février à l'initiative du Groupe inter-africain d'étude, de recherche et d'application sur la fertilité (GIERAF).

De l'avis du spécialiste, "les 4/5 de

ces infertilités sont dues à des infections qui n'ont pas été traitées auparavant ou qui ont été mal traitées et ont laissé des séquelles". S'agissant toujours des causes de l'infertilité, le professeur Cheikh Tidiane Cissé a précisé que la femme et l'homme portent chacun 1/3 des responsabilités, alors pour le tiers restant, ils sont tous atteints.

40 bébés nés par procréation assistée

Selon la chargée de la communication du congrès, Dr Rokhaya Thiam Bâ, "40 bébés sur 150 grossesses sont nés au Sénégal par la procréation médicalement assistée. Et parmi ces bébés, il y a eu des jumeaux. On a eu 10 fausses couches et 6 autres

femmes sont en état de grossesse. Toutes les techniques pour réaliser l'insémination dans le cadre de procréation médicalement assistée existent depuis 2007". Toutefois, elle a indiqué que plus la femme est jeune, plus elle a des chances de réussir son premier examen : "Les résultats dépendent de l'âge de la femme. Parce que quand cette dernière a un âge avancé, elle a des problèmes pour son ovulation. Donc elle peut ne pas réussir son premier examen", a-t-elle signalé.

"Lorsque l'offre de service est insuffisante, les couples vont trouver recours dans la médecine traditionnelle. Donc l'État doit aider les structures privées à développer leurs activités. Car nous avons un taux de réussite de 32%, et dans tous les pays

de l'Afrique subsaharienne, la PMA est réalisée encore dans les structures privées", a dit le Pr. Cheikh Tidiane Cissé.

Pour le représentant du ministère de la Santé, Dr Ousseynou Faye, le drame que vivent les couples infertiles ne peut pas laisser indifférentes les autorités. A l'en croire, malgré les nombreuses avancées techniques pour réaliser l'insémination artificielle et la procréation médicalement assistée (PMA), il reste des défis à relever. "Il n'y a pas de centres pour la prise en charge de ces couples. Ces derniers n'ont pas accès au médicament à cause du coût élevé. Car il faut 2 millions pour la procréation assistée", a souligné M. Faye. D'après lui, ce qu'il y a lieu de faire aujourd'hui, c'est la prévention car 80 % des femmes infertiles ont les trompes bouchées.

Le 4e congrès, dont le thème est "Infections et infertilité en Afrique", sera notamment axé sur les technologies et le repositionnement de la contraception. ■

UCAD- FAC DES LETTRES

La guerre des "clans" refait surface

La suspension de l'Amicale de la Faculté des lettres et sciences humaines de l'Université publique de Dakar (Ucad) ne semble pas calmer l'ardeur des étudiants. Ils ont repris leurs querelles de positionnement par listes interposées, surtout en cette période d'accueil des nouveaux bacheliers. Et bonjour les pugilats.

■ ALIOU NGAMBY NDIAYE

Mbaye Sène, membre de la "liste verte" de la Faculté des Lettres et Sciences humaines (FLSH) de l'Ucad, n'oubliera pas de sitôt la journée de lundi dernier. Il dit avoir été, avec ses amis de la liste verte, victime d'attaques par un autre groupe d'étudiants, membre de l'Amicale sortante de la fac. "Lorsque nous nous sommes installés devant les guichets de la FLSH, des membres de l'Amicale sortante nous ont trouvés sur place pour nous déguerpier. Ils nous ont demandé de quitter les lieux alors que nous étions là-bas pour accueillir les nouveaux bacheliers, les aider à s'inscrire. Lorsque j'ai riposté, ils m'ont attaqué. Un gars est venu me donner

un coup et on m'a gravement bastonné", raconte Mbaye Sène, ordonnances et médicaments à l'appui.

A en croire toujours le jeune Sène, ils seraient une dizaine de gros bras à s'en prendre aux membres de la liste verte, composée de "la fédération des clubs de tous les départements, club de sociologie, club d'allemand, etc. (...). Lorsqu'ils sont venus, ils nous ont fait savoir qu'il n'est pas de notre ressort de nous occuper de l'accueil des nouveaux bacheliers. Ils ont usé de leurs muscles pour nous déguerpier et prendre notre place. Même une nouvelle bachelière, qui était venue pour déposer son dossier, a été atteinte à la tête. Actuellement, je ne sais pas dans quel état de santé elle se trouve", poursuit Mbaye Sène. Les

nouveaux bacheliers, un enjeu

En fait, l'accueil des nouveaux bacheliers constitue un enjeu de taille pour les différentes listes, en vue des élections des représentants des étudiants. Alors que l'Amicale de la Faculté des lettres a été suspendue, une deuxième fois depuis avril 2012, la mesure pourrait être levée et de nouvelles élections de représentativité organisées avant la fin de l'année. C'est pourquoi chaque liste veut être plus visible. "Ils (membres de l'amicale suspendue, NDLR) veulent seulement semer la zizanie et intimider les autres. L'amicale a été suspendue à cause de la violence. Mais, cette violence continue encore et ce sont les mêmes personnes qui sont en train de nous dicter leur loi", grogne M. Sène.

"C'est grave..."

Joint au téléphone par EnQuête, le président de l'Amicale sortante de la FLSH, Mohamed Lamine Seydi, rejette la paternité de cette violence. "C'est extrêmement grave de dire que c'est l'amicale sortante de la faculté des lettres qui les a attaqués. Ils n'ont qu'à nous dire quel délégué de la faculté des lettres faisait partie du groupe qui les a attaqués. Il n'y en a pas !", a rétorqué Mohamed Lamine Seydi. Sa version des faits : "Le groupe qui était parti pour leur demander au nom de quoi ils accueillaient les nouveaux bacheliers parce qu'ils avaient des badges au nom de la liste verte où c'est inscrit 'faculté des lettres', alors qu'elle n'est pas de l'amicale sortante. Ce sont ces jeunes qui leur ont proposé de créer une commission ou un comité ad hoc pour accueillir les nouveaux bacheliers. Sur ce, ils ont échangé des propos." "Pourtant, poursuit M. Seydi, le mardi encore, ils sont revenus avec leurs t-shirts verts. S'ils ont été attaqués, ce n'est pas du fait de l'amicale sortante." ■

SAINT-LOUIS : PESTANT CONTRE UNE HAUSSE DE TAXE MUNICIPALE Les mareyeurs bloquent la circulation et les débarquements



Le pire a été évité de justesse, hier, à Saint-Louis entre les mareyeurs et les éléments du Groupement mobile d'intervention (GMI) de la police. Mécontent d'une hausse de taxe que municipalité leur a imposée, des camionneurs frigorifiques ont bloqué la circulation à l'entrée du pont de Guet Ndar pour protester. Mais ils se sont heurtés aux policiers décidés à rétablir l'ordre. Il a fallu l'intervention d'autorités administratives pour ramener la calme.

Pour monter sur le pont Faidherbe, il est demandé aux mareyeurs de verser des taxes communales. "Ces taxes ont atteint une somme de 10 mille francs CFA", ont-ils pesté, avançant que cela s'est fait sans concertation avec eux. Ils ont annoncé, en guise de riposte, que les débarquements sont suspendus à Guet Ndar. "Nous n'allons rien payer et nous allons tout suspendre même si les poissons pourrissent entre les mains des pêcheurs", selon ces mareyeurs.

Du côté de la municipalité, l'adjoint au maire chargé des pêches, Latir Fall a soutenu que la fixation de la taxe est une décision du conseil municipal prise en 2010. "Cette décision ne date pas d'aujourd'hui et on ne peut jeter l'anathème sur la maire. Toutefois, nous espérons qu'une solution va être vite trouvée pour l'intérêt de ce secteur qui représente la moitié des activités socio-économiques de la région de Saint-Louis", a dit Latir Fall.

Si le dialogue de sourds perdure, le secteur de la pêche, déjà affecté par l'expiration des licences mauritaniennes, accusera davantage le coup. ■

FARA SYLLA

(Correspondant, Saint-Louis)

14^E ÉDITION DE LA FIARA

La consommation locale au menu

■ VIVIANE DIATTA

La 14^e édition de la Foire internationale de l'agriculture et des ressources animales (Fiara) sera axée sur la consommation locale. Ce grand rendez-vous du monde rural, qui se tient du 5 au 18 mars à Dakar, sera marqué cette année par deux événements majeurs : le 4^e Forum international de l'Association "Terroirs et cultures internationales" et la célébration du

20^e anniversaire du Conseil national de concertation et de coopération des ruraux (CNCR), a informé le comité d'organisation de la FIARA, mercredi, lors d'une conférence de presse.

Selon le président dudit comité Boubacar Cissé, ce 4^e Forum international servira de cadre de discussion sur les exploitations familiales. "Ces exploitations gagneraient à être mises en confiance pour nourrir la population. Il y a l'agro-business, mais il y a également l'exploitation familiale (...)

Malheureusement, les autorités peinent à mettre au point une politique agricole concertée", a expliqué M. Cissé. D'après lui, "nos céréales locales gagneraient à être introduites dans l'industrie".

A l'en croire, la consommation locale pourra encourager la population, surtout la jeunesse, à exploiter la terre et à remplacer, par exemple, le blé utilisé pour faire le pain, par les céréales locales, comme le maïs et le mil.

Cette 14^e édition de la foire, dont le thème est : "quels investissements, pour quels systèmes de production, pour quels produits, pour quels marchés et au profit de qui ?", va nécessiter un budget de 100 millions francs Cfa. L'événement, co-organisé par l'Association sénégalaise pour la promotion du développement à la base (Aprodeb) et le CNCR, sera marqué par des communications et des débats sur les politiques agricoles, sur la chaîne de valeur des filières et, surtout, sur les investissements dans l'agriculture.

De son côté, le président de l'Association "Terroirs et culture internationale", Dominique Chardon, a

invité la jeunesse aux métiers de l'agriculture pour relever le défi de la sécurité alimentaire. "Les jeunes doivent savoir que le métier de paysan n'a pas une connotation arriérée mais une connotation d'avenir car ce sont les paysans qui savent comment gérer leurs ressources et les diversités biologiques à partir du végétal et de l'animal", a-t-il indiqué. Pour le Secrétaire général du CNCR Baba Ngom, ce 20^e anniversaire permettra de jeter un regard rétrospectif sur le parcours de leur organisation et revoir les échecs en vue de relever le défi sur les nouveaux combats à envisager pour la reconnaissance de la place du producteur agricole dans la société. ■

Focus sur le fonctionnement des Chambres africaines extraordinaires

Le compte à rebours commence aujourd'hui pour l'ex-président tchadien Hissène Habré. C'est aujourd'hui que les activités des Chambres africaines extraordinaires au sein des juridictions sénégalaises vont démarrer. Coup de projecteur sur le fonctionnement des différentes chambres.

■ FATOU SY

En exil au Sénégal depuis son éviction du pouvoir en 1990, l'ex-président tchadien Hissène Habré devra être jugé au Sénégal. Il est accusé des crimes présumés commis sur le territoire tchadien durant la période allant du 7 juin 1982 au 1er décembre 1990. Après l'échec de plusieurs tentatives de la Belgique de l'extrader pour jugement, le Sénégal a finalement reçu mandat de l'Union africaine (UA) de le juger, à travers les résolutions prises à Banjul, le 2 juillet 2006 et à Addis-Abeba le 31 janvier 2012. Il s'y ajoute les obligations découlant de l'article 7 de la Convention des Nations-Unies du 10 décembre 1984 contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants ratifiée par le Sénégal le 21 août 1986.

Un budget de 5,6 milliards F Cfa

Vu la complexité de ce dossier, un budget de 5,6 milliards F Cfa a été mobilisé. Selon "Jeune Afrique" (06 janvier), le Tchad est le plus gros contributeur avec un montant de 2 milliards F Cfa déboursés. La presse avance que l'Union européenne et les Pays-Bas ont donné chacun 655 millions F Cfa. L'Allemagne et la Belgique ont contribué à hauteur de 655 millions F Cfa. La France, les États Unis d'Amérique, le Luxembourg et l'Union africaine ont donné respectivement 196,5 millions F Cfa, 500 millions F Cfa, 65,5 millions et 500 millions F Cfa. Aucun montant ne sera déboursé par le Sénégal, nous dit un proche du dossier.

Concernant le volet procédural, l'Assemblée nationale a voté le 19 décembre 2012, le projet de loi autorisant le président de la République à ratifier l'accord entre le gouvernement du Sénégal et l'UA sur la création de quatre Chambres africaines extraordinaires au sein des juridictions sénégalaises pour permettre le jugement de Hissène Habré. A cet effet, le ministre de la Justice a nommé en janvier dernier le magistrat M. Ciré Aly Ba et Mamadou Dia respectivement administrateur et contrôleur interne desdites Chambres, au nombre de deux. Il s'agit de la Chambre africaine extraordinaire d'instructeur et de la Chambre africaine extraordinaire d'accusation. Le dernier acte qui a été posé, avant le début aujourd'hui de leurs activités, est le lan-

cement, par le gouvernement du Sénégal, d'un appel d'offres pour la construction d'une nouvelle prison devant accueillir l'ancien Président du Tchad. Auparavant, il y a eu la désignation des juges devant siéger dans ces deux chambres. C'était lors du Conseil supérieur de la magistrature tenu le mardi 22 janvier 2013. A cet effet, 14 juges sénégalais ont été choisis. Pour la phase d'instruction, six magistrats dont 4 titulaires et 2 suppléants ont été nommés. Les juges titulaires sont Jean Kandé, Souleymane Télilo, Absatou Ly Diallo et Abdoul Aziz Diallo. Les magistrats Barou Diop et Oumar Sall sont leurs suppléants. La Chambre d'accusation est composée des trois magistrats : Assane Ndiaye, André Bop Sène et Lamine Sow, tous précédemment Conseillers par intérim à la Cour d'appel de Dakar. Le magistrat Hyppolite Anquediche Ndèye est leur suppléant. Avocat général près la Cour d'appel de Dakar, le magistrat Mbacké Fall est nommé Procureur général près la chambre africaine extraordinaire. Il a pour adjoints Youssoupha Diallo, Anta Ndiaye Diop et Moustapha Kâ.

"Comme dans l'affaire Ino et Alex..."

Concernant la Chambre extraordinaire d'instruction, il faut souligner que celle-ci s'occupera de l'instruction préparatoire. Selon les explications d'un juriste, les juges seront répartis dans plusieurs cabinets d'instruction. "Il y aura plusieurs cabinets d'instructions, vu qu'il y a trop de victimes". Selon lui, l'instruction devra se faire sur échantillonnage, dans la mesure où, toutes les victimes ne peuvent pas être entendues. "Comme dans l'affaire Ino et Alex, plusieurs cabinets seront désignés et ils travailleront en synergie", explique-t-il. Pour en revenir aux prérogatives de ces juges d'instruction, il faut souligner qu'ils vont, selon les éclairages d'un magistrat, "poser tous les actes d'instruction nécessaires".

Basée à la Cour d'appel de Dakar, la Chambre extraordinaire d'accusation, elle, servira de Chambre d'appel pour les actes qui seront posés par les magistrats instructeurs dans cette affaire. Seulement, ce sera sur la base du réquisitoire introductif du Procureur général qui peut viser une personne et X. "C'est sur la base de ce document que la Chambre extraordinaire d'instruction sera saisie. Donc c'est à la charge du juge d'instruction de les inculper et placer sous mandat de dépôt". Le réquisi-

toire introductif se fera sur la base des résultats d'enquête, de rapports. A ce propos, il n'est pas exclu le concours de la coopération judiciaire internationale pour ficeler le dossier d'autant qu'il y a des dossiers en Belgique, au Tchad. Ainsi de l'avis d'un magistrat, ce n'est pas très approprié de dire "procès de Habré". Parce que, dit-il, "on n'ouvre pas une procédure contre une personne. On n'a pas ouvert cette procédure contre Habré mais sur des crimes commis durant son règne".

Concernant toujours la Chambre extraordinaire d'accusation, son rôle sera de s'occuper de la régularité de la procédure, lorsqu'un acte posé par le juge d'instruction est contesté.

Deux ans d'instruction

Si l'instruction d'un citoyen de droit commun dure six mois, dans cette affaire, les autorités avancent une durée de deux ans. Une situation jugée normale par un expert judiciaire qui s'appuie sur la "complexité" de l'affaire. "Il faut laisser le temps au temps. Il ne sert à rien de se précipiter. Il faut faire les investigations nécessaires, poser tous les actes et voir la régularité des procédures". C'est une fois cette étape terminée que deux autres Chambres seront mises en place. Il s'agira de la Cour d'assises et de la Cour d'appel qui seront présidées par un magistrat non sénégalais (Africain) assistés de deux assesseurs sénégalais.

Honoraires des magistrats, le flou artistique

Si dans le montage financier, il est clairement indiqué que l'argent prend en charge le déplacement des victimes, un grand flou entoure les honoraires des magistrats. Interrogés sur la question de la rémunération, certains magistrats pensent que ce n'est pas l'aspect économique qui est le plus important. Ils soutiennent que le plus important, c'est le défi qui leur a été lancé, en tant qu'Africain, s'enorgueillit un juge. "Penser à l'aspect économique, c'est avoir une courte vue de la mission qui nous a été confiée. L'important, c'est de servir mon pays, mon continent", souligne un autre juge selon qui le défi sera relevé. Parce que, dit-il : "Nous sommes au même niveau de qualification que ceux qui sont à la Cour de la Haye." ■

OUVERTURE DES CHAMBRES AFRICAINES

La cloche sonne ce matin !

En exil au Sénégal depuis bientôt 23 ans, l'ex-président tchadien est aujourd'hui inquiet, avec la mise en branle ce vendredi des chambres africaines pour son jugement.

■ AMADOU NDIAYE



Hissène Habré va devoir répondre de ses actes. Tout est fin prêt pour qu'il soit jugé par les chambres africaines extraordinaires créées au sein des juridictions sénégalaises. L'ex-président tchadien est accusé de milliers d'assassinats politiques et de torture systématique au cours de son règne, entre 1982 et 1990. Avec son parti unique, l'homme a régné en maître sur le Tchad. Il lui est reproché d'avoir pris pour cibles différents groupes ethniques, notamment les Saras (1984), les Hadjérais (1987), les arabes tchadiens et les Zaghawas (1989-90). La Commission d'enquête tchadienne, mise sur pied en 1992, a accusé le gouvernement d'Hissène Habré d'avoir commis environ 40 000 assassinats politiques et d'avoir

torturé plusieurs individus. Des exactions commises pour la plupart par sa police politique dénommée, Direction de la documentation et de la sécurité (DDS), dont les directeurs qui rendaient des comptes "exclusivement" à Hissène Habré appartenaient, dans leur écrasante majorité, à son ethnie, les Goranes. En 2001, des dossiers de la DDS ont été découverts dans les anciens locaux de la direction à N'djaména. Parmi lesquels, des listes journalières de prisonniers et des décès en détention, des comptes-rendus d'interrogatoires, des rapports de surveillance et des certificats de décès. Ces dossiers informent sur la manière dont Habré a placé la DDS sous son contrôle direct et comment il maintenait un contrôle étroit sur les opérations de l'organe. Pris au dépourvu par un coup d'État fomenté par un de ses anciens lieutenants Idriss Déby Itno, il quitte le Tchad en 1990.

Il débarque au Sénégal avec "environ 65 milliards" et obtient le soutien des marabouts

Juste avant le renversement de son régime par Idriss Déby Itno, le président déchu aurait eu le temps de piller le trésor public tchadien. Au point de débarquer au Sénégal avec près de 65 milliards de F Cfa, a confié dans la presse l'ancien ministre de l'Économie et des Finances sous le président Abdou Diouf Diouf, Moussa Touré. Une fois au Sénégal, Habré s'est livré à une vaste campagne de séduction auprès des familles religieuses. C'est ainsi qu'il obtiendra le soutien de plusieurs familles maraboutiques et tissera des alliances qui se sont toujours opposées à son procès. Ses rapports avec le défunt khalife des Tidianes, Serigne Mansour Borom Daaraa yi, restent dans les mémoires. Il allait souvent le voir, tout comme les autres khalifes, pour recueillir des prières. Mieux, toujours dans sa campagne d'intégration dans la société du pays de la "Teranga", l'ex-président tchadien qui vit au quartier Ouakam, a épousé une Sénégalaise bon teint. Chaque vendredi, il organise des cérémonies de récitation du Coran et tue des moutons pour la circonstance, racontent ses voisins de Ouakam qui se sont souvent érigés en bouclier contre un éventuel départ d'Habré. L'homme est peint comme étant une âme généreuse qui partage ses biens.

Le rôle joué par les États-Unis et la France

Dans un document intitulé "Questions et réponses sur l'affaire Hissène Habré devant les chambres africaines extraordinaires au Sénégal", publié par Human Rights Watch, il est fait mention que les États-Unis et la France ont soutenu Habré qu'ils ont dressé contre Mouammar Kadhafi et son pays la Libye. "Les États-Unis de Ronald Reagan ont apporté en secret, et par le biais de la CIA, un soutien paramilitaire à Habré, afin qu'il prenne le pouvoir dans son pays en 1982 et ont ensuite fourni à son régime une aide militaire massive. Les États-Unis ont également utilisé une base clandestine au Tchad, à la fin des années 80, pour organiser une force anti Kadhafi composée de soldats libyens capturés", révèle le document. Autre révélation : "Malgré l'enlèvement par Habré et ses hommes, alors en rébellion contre le pouvoir central, de l'anthropologue française Françoise Claustre en 1974 et le meurtre du Capitaine Galopin venu négocier sa libération en 1975, la France a également soutenu Habré, une fois celui-ci arrivé au pouvoir, en lui procurant armes, soutien logistique et renseignements, et en lançant les opérations militaires «Manta» (1983) et «Épervier» (1986) pour aider le régime de Habré à repousser les forces libyennes". ■

De l'engagement de quelques Sénégalais

L'affaire Hissène Habré, c'est aussi des visages de Sénégalais pro ou contre le jugement de l'ex-président tchadien. Arrêt sur quelques figures d'un dossier pas comme les autres.

MACKY SALL, PRÉSIDENT DU SÉNÉGAL "La volonté politique"



Dès son accession à la magistrature suprême, le président Macky Sall a déclaré qu'il voulait poursuivre Habré à Dakar et a ordonné que l'instruction débute avant la fin de l'année. Ce qui le plaça sous le feu des critiques en provenance des défenseurs d'Habré qui l'ont accusé d'être sous le joug de lobbies qui l'ont porté au pouvoir. Quoi qu'il en soit, le président sénégalais mérite d'avoir pris ses responsabilités dans cette affaire, contrairement à ses prédécesseurs qui ont préféré le dilatoire.

ME EL HADJI DIOUF "Le fidèle avocat"

Il est sans doute le plus visible de tous. Me El Hadji Diouf, avocat de l'ex-président tchadien, ne rate jamais une occasion pour jeter de grosses pierres accompagnées d'immondices dans le jardin des détracteurs d'Habré. Véritable pourfendeur des organisations de défense des droits de l'Homme qu'il accuse d'utiliser l'affaire Habré comme un "fonds de commerce", Me Diouf sait défendre son client. Parlant d'Habré, il a souvent soutenu que personne ne doit mettre mal à l'aise son "beau frère", faisant référence à l'épouse sénégalaise de l'ancien homme fort de N'djaména. L'on se rappelle aussi le 19 décembre dernier, comment il a enfilé sa robe d'avocat pour perturber l'hémicycle. C'était lors de l'examen du projet de loi autorisant le président de la République à ratifier l'accord entre le gouvernement du Sénégal et l'Union africaine (UA), sur la création de chambres africaines extraordi-



naires au sein des juridictions sénégalaises. Un acte qui permet le jugement de Hissène Habré.

ALIOUNE TINE, PRÉSIDENT DE LA RADDHO "Le traqueur"

Le président de la Rencontre africaine pour la défense des droits de l'Homme (RADDHO) a porté le combat pour le jugement de l'ex-président. Sous tous les cieux, Alioune Tine a réclamé le jugement d'Habré qui, selon lui, devait répondre absolument de ses actes. Il s'est tellement engagé qu'aujourd'hui, le siège de la RADDHO reste, pour plusieurs, le symbole vivant de la lutte pour la tenue du procès de l'ex-président.



ABDOU LATIF COULIBALY, MINISTRE DE LA BONNE GOUVERNANCE "Le journaliste souteneur"



Il a été l'un des grands souteneurs d'Habré. L'ancien journaliste devenu ministre de la Bonne Gouvernance, Abdou Latif Coulibaly, est connu pour ses articles en faveur de l'ex-président tchadien qu'il a souvent considéré comme un "héros" qui a combattu "l'impérialisme" et pour "la liberté de l'Afrique". Mais depuis sa présence dans le gouvernement, on ne l'entend plus sur le sujet...

ABDOUL MBAYE, PREMIER MINISTRE DU SÉNÉGAL "Le banquier d'origine"

Il a été secoué par la polémique sur l'argent d'Habré qu'il confie avoir gardé dans la banque qu'il dirigeait. Depuis lors, Abdoul Mbaye semble empêtré dans les dédales de cette affaire qui risque de l'emporter. Dans une de ses éditions, le journal

Enquête révélait que le PM avait encore et toujours tout intérêt à surveiller la procédure en cours. Selon des sources du journal, les amarres qui vont être jetées, risquent de mettre mal à l'aise l'État du Sénégal. Tout porte à croire qu'Abdoul Mbaye sera invité à témoigner sur l'argent qu'Hissène Habré aurait volé au Trésor tchadien, au moment de sa fuite et



qu'il a gardé dans la banque que dirigeait l'actuel Premier ministre. Selon certains, Abdoul Mbaye devrait d'ailleurs être dans une situation très inconfortable avec ce procès car, son défunt père Kéba Mbaye appréciait bien l'ex-président tchadien.

ASSANE DIOMA NDIAYE, AVOCAT DES VICTIMES D'HABRÉ

"Sentinelle des engagements internationaux"

Il s'est distingué dans le combat pour la tenue du procès de l'ex-président tchadien. Coordinateur du collectif des avocats des victimes d'Hissène Habré, Me Dioma Ndiaye a été de toutes les batailles pour le jugement de l'ex-président. Il a toujours soutenu que "le Sénégal est tenu de se conformer à ses engagements internationaux".



AMINATA TOURE, MINISTRE DE LA JUSTICE

"Au bout de la détermination"

Elle aura été l'un des derniers maillons et sans doute le plus déterminant pour la tenue du procès.



Quand elle mord, elle ne lâche pas prise. Son engagement dans cette affaire est à la mesure des résultats actuels : "le procès Habré aura bien lieu". Et rien n'a pu altérer son ardeur, même pas les piques jetées par l'avocat français de l'ex-président tchadien, Me François Serres. Dans une lettre ouverte adressée au président Macky Sall, l'avocat, après avoir accusé le président tchadien Idriss Déby d'être "l'enquêteur en chef de ce procès", s'est tourné vers le ministre sénégalais de la Justice. Qu'il accuse de violer différents principes de droit tels que l'autorité de la chose jugée, l'indépendance de la justice et la séparation des pouvoirs. Loin d'être ébranlée, elle poursuit infailliblement son engagement.

PR. OUMAR SANKHARE, AGRÉGÉ DE GRAMMAIRE FRANÇAISE

"L'infatigable défenseur"



Il est connu pour ses contributions dans la presse prenant le contre-pied des adversaires de l'ex-président tchadien. Le professeur Oumar Sankharé défend qu'Habré est le grand Africain qui s'est opposé à "l'impérialisme" et la dilapidation de la bande d'Aouzou. Dans une lettre ouverte adressée à ses "frères africains", il soulignait avec amertume : "Jusqu'à quand, mes chers frères, les Blancs abuseront-ils de notre patience ? Pendant combien de temps encore les Noirs souffriront-ils d'être considérés comme des sous-hommes ? Pourquoi nous autres Africains, acceptons-nous d'être injuriés et piétinés par les Occidentaux ? C'est en effet une injure extrêmement grave que viennent de nous lancer Hillary Clinton et la Cour Internationale de Justice (CIJ) en ordonnant au Président Macky SALL de juger Hissène Habré dans les plus brefs délais". Aujourd'hui plus que jamais, le Pr. Sankharé reste un fer-

CRIMES CONTRE L'HUMANITÉ, CRIMES DE GUERRE, TORTURE...

Du poids des chefs d'accusation qui pèsent contre Habré

S'il est vrai qu'Hissène Habré n'est pour l'instant pas poursuivi devant les nouvelles chambres, force est de reconnaître que plusieurs chefs d'accusation pèsent sur lui. L'ex-président tchadien est accusé d'être à l'origine de milliers d'assassinats politiques et d'actes de torture perpétrés sur plusieurs citoyens du Tchad. 7 personnes supposées être ses victimes, ont déposé en janvier 2000 une plainte devant un juge sénégalais qui, à son tour, a inculpé Habré pour "torture, crimes contre l'humanité et actes de barbarie". Après cet acte, des juridictions d'appel ont obtenu l'annulation des poursuites pour "manque de compétence". 5 années plus tard, un juge belge a inculpé Habré pour "crimes contre l'humanité, crimes de guerre et torture". Il faut noter que les Chambres africaines extraordinaires au sein des juridictions sénégalaises ont vu le jour à la suite d'un accord avec l'Union africaine. La période d'instruction, menée par des magistrats sénégalais, devrait durer environ une quinzaine de mois. L'instruction sera vraisemblablement suivie d'un procès en 2014, que présidera un juge non sénégalais désigné par l'UA. Si le procès Habré est mené à terme, ce serait la première fois que les juridictions d'un pays jugent le chef d'État d'un autre pays, pour des allégations de violations des droits de l'Homme. ■

vent défenseur de l'ancien homme fort de N'djaména".

ABDOURAHMANE GAYE, SÉNÉGALAIS EMPRISONNÉ AU TCHAD

"La victime"

Il aura séjourné pendant 10 mois dans les geôles de la police politique de Habré. Aujourd'hui, Abdourahmane Gaye, cet habitant du quartier Guédiawaye, espère enfin voir se tenir le procès d'Hissène Habré. Il a toujours dénoncé l'attitude du Sénégal qui a consisté, depuis longtemps, à faire du "dilatoire" sur cette affaire. Regrettant le fait que plusieurs victimes du régime d'Habré soient mortes, avant de voir le procès de leur "bourreau", Abdourahmane Gaye peut aujourd'hui se réjouir de l'ouverture des chambres africaines, en vue du jugement de l'ex-président. ■

VICTIME DE CAMBRIOLAGE LORS DES MANIFS DU 27 JUIN 2011

Serigne Mbacké Ndiaye pardonne au fils de Bada Lô et Cie

Après les quatre jeunes de Yeumbeul, quatre autres jeunes vont être jugés le 21 février prochain. Le quatuor présenté comme des membres du mouvement “Y'en a marre” est accusé d'avoir saccagé le domicile de Serigne Mbacké Ndiaye, ancien porte-parole de l'ex-président Wade, lors des émeutes de l'électricité du 27 juin 2011.



■ FATOU SY

En détention préventive depuis juin 2011, les présumés cambrioleurs du domicile de Serigne Mbacké Ndiaye devront être jugés le 21 février prochain. Leur procès était prévu hier, mais, il a finalement été renvoyé, sur la demande des avocats de l'ex-ministre conseiller du président Wade. Déjà, Khadim Lô et ses co-inculpés vont certainement prier pour que le tribunal correctionnel s'inscrive dans la

logique de la partie civile qui s'est désistée. Serigne Mbacké Ndiaye a pardonné à ses “cambrioleurs”. Il a déposé hier une lettre de désistement à l'endroit des prévenus. Ces prévenus sont présentés comme des jeunes du mouvement “Y'en a marre”. Selon les éléments de l'enquête menée par la Division des investigations criminelles, ils ont saccagé le domicile de l'ancien ministre porte-parole de la Présidence de la République sous le régime libéral, tard dans la nuit du 27 juin 2011, au

moment des émeutes de l'électricité. Khadim Lô, fils de l'ancien député socialiste Pape Lô, et frère du célèbre transporteur Bada Lô, est désigné comme le cerveau du cambriolage. Pape Assane Ndiaye, Pape Abdou Ndiaye et Khadim Diop sont présentés comme ses acolytes.

Ils ont été arrêtés grâce au téléphone portable qu'ils avaient laissé par mégarde sur le lieu du crime au moment où ils s'enfuyaient à cause des coups de sommation tirés par un ancien douanier. Même un revolver a été laissé par les prévenus. Selon la déposition de l'ex-ministre, ses 15 costumes ont été emportés, ainsi qu'une bonne partie de la garde-robe de sa femme et d'autres biens. Sans compter la destruction de ses photos sur lesquelles il apparaît avec Me Wade ou l'ancien Premier ministre Souleymane Ndéné Ndiaye. Outre le désistement de la partie civile, les prévenus peuvent compter sur le soutien du mouvement “Y'en a marre” dont les leaders comme Simon, Kilifeu et “Fou Malade” étaient présents hier, au procès. ■

INCENDIE A LA RUE 25X24 DE LA MÉDINA 1 mort et 2 blessés graves

Il a lutté pendant des heures contre la mort qui a fini par l'emporter, brûlé à 80% dans l'incendie qui s'est déclaré hier matin à la Médina. Deux autres personnes dont l'une grièvement blessée ont complété le lot des victimes de cette furie des flammes. C'est à 8h 37 minutes que les éléments du premier groupement des Sapeurs-pompiers de Dakar ont été informés. Ils seront sur les lieux quelque temps plus tard et gagneront la bataille contre le feu précisément à 10h 45, rapporte Idriss Moulaye Coulibaly, commandant du 1er groupement des Sapeurs-pompiers de Dakar sis sur l'avenue Malick Sy. L'origine de l'incendie étant jusqu'à hier inconnue. Il s'est agi par contre de 3 locaux en baraquements érigés sur le toit d'un bâtiment, nous dit-on. Au total, la superficie concernée est de 90m2. Soutenue par les Sapeurs de la caserne de Dieuppeul, l'intervention a mobilisé trois camions d'incendie, une citerne, deux ambulances et un véhicule d'intervention léger. ■

AMADOU NDIAYE

HISTOIRE DU FRANÇAIS RETROUVÉ MORT PENDANT L'ATTAQUE REBELLE EN CASAMANCE

Roulette russe fatale

La mort d'un ressortissant français la nuit même où une attaque attribuée aux rebelles casamançais visait la ville de Kafountine, en Basse-Casamance, n'avait en réalité aucun lien avec le hold-up. Elle relève plutôt d'un triste fait divers où l'on retrouve tous les ingrédients du genre : alcool, roulette russe et... inconscience.

■ MEHDI BA, JEUNE AFRIQUE

La communauté française de Kafountine est sous le choc. Durant la nuit du 1er au 2 février, elle a perdu l'un des siens dans des circonstances tragiques. Depuis lors, elle entend faire rectifier l'information selon laquelle Bernard, un retraité français installé dans ce village de Basse-Casamance depuis une dizaine d'années, se serait donné la mort pendant l'attaque menée cette nuit-là contre une banque de Kafountine par un commando pré-

sumé appartenir au Mouvement des forces démocratiques de Casamance (MFDC).

Ce soir-là, un commando armé d'AK-47 et de RPG7 donne l'assaut à l'agence du Crédit mutuel de Kafountine. Suite à un échange de feu nourri avec les forces armées sénégalaises, les assaillants prennent la fuite, emportant avec eux un butin estimé à 4 millions de francs Cfa. Trois civils trouveront la mort pendant l'attaque, ainsi que deux membres du commando. Mais dès le lendemain, les dépêches et articles consacrés à

l'incident font état d'un bilan de “cinq morts dont un Français”, laissant entendre que ce dernier s'est suicidé pour des motifs personnels qui seraient liés à une déception conjugale.

Une soirée qui finit mal

Ce scénario est largement contredit par l'entourage de Bernard et par les témoins directs de la scène. Stéphane*, qui assista, bien malgré lui, au drame relate la soirée funeste du 1er février. “Dans la soirée, nous avons entendu des coups de feu pro-

venant du village, comme des tirs de canon et de mitraillettes, relate Stéphane. Bernard est alors allé chercher son revolver. Il nous a lancé : “Si les rebelles viennent, j'ai de quoi les recevoir !” Après le dîner, Bernard a proposé à Étienne d'aller chercher le voisin, Michel, et son épouse, Khadija, pour venir boire un verre. Je suis donc resté seul avec Bernard, qui m'a dit : “On va jouer à un jeu. Je suis sûr que tu n'y as jamais joué.” Je l'ai alors vu vider le barillet de son revolver. En fait, il me proposait de jouer à la roulette russe ! Les choses sont allées très vite. Je lui ai dit : “Qu'est-ce que tu fais ? Non ! Ne fais pas ça !” Mais Bernard a pointé l'arme sur sa tempe et le coup est parti. Il s'est effondré devant moi.”

Un tempérament fanfaron et un bon vivant

Stéphane, sous le choc, part immédiatement alerter Étienne et Michel dans la maison voisine. La

gendarmerie se rendra sur place le lendemain matin. Michel et Khadija, les voisins de Bernard, confirment le déroulement des faits. Interrogé à propos de ce scénario, le colonel Faye, commandant de la région militaire de Ziguinchor, nous répondra : “Vous avez la bonne version.”

Pour les proches de Bernard avec qui nous nous sommes entretenus, le décès de leur ami n'a rien d'un suicide. Bernard était un bon vivant, qui cultivait les projets et adorait sa femme, institutrice à Ziguinchor, et leur petite fille, âgée d'un an. Il avait en revanche un goût prononcé pour les armes à feu, un tempérament un peu fanfaron et un penchant pour l'alcool, trois ingrédients qui ne font pas bon ménage. Aujourd'hui, ses amis souhaitent rétablir la vérité des faits.

* Le prénom a été changé. ■

OPÉRATION DE NETTOIEMENT DE LA VILLE DE DAKAR

Les Parcelles Assainies entrent dans la danse

Depuis quelque temps, la mairie de Dakar a entamé une série d'opérations de nettoyage de la ville. L'objectif consiste à rendre les artères de Dakar propres et accueillantes. Après Dakar Plateau, les marchands des Parcelles Assainies (PA) de l'Unité 8 ont été déguerpis.

■ DJIDI DIARRA (STAGIAIRE)

Il est 11h30 aux Parcelles Assainies. Le calme et la bonne ambiance qui régnaient ici tous les jours, ont laissé place au désespoir, à la peur et à la colère, avec l'arrivée des agents de la mairie de la commune. Les agents chargés de désencombrer la voie s'activent sous l'œil attristé des marchands et vendeurs. “Ce n'est pas beau à voir. Mais, ils

sont en train de faire leur travail, on n'y peut rien”, lance Alioune Thiaw qui est juste de passage. Marème Diaw, une cinquantenaire, vendeuse de petit-déjeuner, est perdue dans ses pensées. Les mains sur les hanches, la dame s'interroge : “Comment allons-nous faire maintenant, si notre commerce est interdit ?”. Une autre femme, plus âgée, s'approche. L'air inquiet, elle porte une attention particulière à son étal qui risque



Moussa Sy, maire des Parcelles Assainies

d'être déguerpi. Sidérée par ce qui se passe sous ses yeux, elle affirme être déçue par le nouveau régime. “Je suis de l'Apr, mais la situation d'aujourd'hui (hier) me désole beaucoup. Je suis sans voix”, ajoute-t-elle. D'après elle, la mairie ne les a même pas mis au courant, avant de passer à l'action.

La “trahison” de Macky Sall

Pourtant, selon Saliou Niang, chef de division technique de la Sous-préfecture des PA, la mairie a remis des sommations, depuis décembre dernier, aux marchands. Mais, ces derniers n'ont pas cru que cette opération allait avoir lieu. Toutefois, poursuit M. Saliou Niang, “c'est une belle initiative de l'État d'assainir la ville de Dakar, car les rues sont encombrées et ce n'est pas beau à voir. Et comme, nous nous trouvons dans une capitale, il est primordial de la moderniser”. Mariama, vendeuse de beignets, abonde dans le même sens, même si son commerce est hypothéqué.

N'ayant aucune autre alternative, les propriétaires des étals et kiosques s'exécutent pour sauver quelques affaires. Assis dans sa boutique, l'air très tendu, Boubacar Guèye vocifère : “Macky Sall nous a tués. Il nous a détruits. Nous n'avons que le commerce pour nourrir nos familles. Si nous avions su qu'en l'élisant, c'est ce qu'il allait nous faire, nous n'allions

jamais voter pour lui”. Moussa Bâ, très remonté, débarque de l'autre côté de la rue, tout en hurlant. “Nous les attendons aux prochaines élections, nous avons plus de pouvoir qu'eux”. A l'unanimité, les marchands déguerpis pensent que cette situation va augmenter davantage le taux de chômage et d'agresseur dans la capitale. Pour Assane Seck, c'est une trahison que Macky Sall leur a fait, lui qui avait promis de diminuer le prix de la location, du transport et de la nourriture. Mais, depuis qu'il est au pouvoir, il leur a tourné le dos. “Ses collaborateurs sont en train de le tromper. Il est dans l'erreur”, peste-t-il. Moussa Diouf, un tailleur résidant au Mali et en vacance à Dakar poursuit en ces termes “ils sont en train de lui tendre un piège. Mais ce sont les Sénégalais qui sont responsables de leur propre malheur, car ils ont trahi d'abord Abdoulaye Wade”. Les déguerpis ne demandent qu'une seule chose : l'amélioration de leur condition de vie. ■

horoscope

AGRO- CHER	MEDECIN DE L'AME	QUATRIEME NOTE	LANCER	CONTRAIRE	RÉGION EN FRANCE
CONVAIN- CANTES	LOUPÉ	PAYS D'ORAMA	INPRODUCTIF	POURBOIS À CHEVAUX	
FRANCE CHILI OU INDE			PETIT MAS COSTAUD		
AVION RAPIDE			PARCE QUE		
		SERVANT SAIGNANT AU TENNIS ORDRE DE TIRES		ABRI D'OSÉAU	
				INATTENDU	
BATEAU MÉDÉVAL			NOBLE POPULAIRE		
DISQUE COMPACT			LAISSE		
	BOITE À BIJOUX			SEINE	
	COÛTEUX			EMPHEM RUSSE	
SAT VIOLEMMENT			ANNONCE DE SERVICE		FATIGANTE
DÉCON- TRACTE			DEMANDE DE INSISTANT		
		COMPTES			
		TYPE POPULAIRE			
DEVENU VISIBLE	MER EN MÉDITERRA- NÉE			SE EN VA	
	EXPÉDIER			APPELÉ	
			COUTEUSE		APPAREIL
			PROJECTILE MILITAIRE		
APPLIQUER					A LA MODE
BON VIN					PONT DE PARIS
		CÉTACE GÉANT			
		ABRI RUDI- MENTAIRE			
SORT DES OURIETTES				MOT DE LIASON	CHER TEL UN CERF
LE MEILLEUR				PEU COÛTE DE GOÛT	
	BON À CHANGER			ESPRIT REBELLE	
	RISQUÉ			VAGUE HUMAINE AU STADE	
INSECTE		TELLE LA LANGUE FRANÇAISE			
ANIMALE		C'EST LUI			
					POUR TOI
AUTHEN- TIQUE			EQUIPER DES SOLDATS		

Vous êtes amené à penser à quelqu'un en particulier et vous avez la certitude que c'est quelque chose de très important pour vous de lui en parler. La communication est à vos yeux indispensable dans l'harmonie des relations sentimentales. Vous avez certainement raison.

Vendredi 8 février

05h20	Page synthe.	15h25	Le territoire des loups. Film
05h20	Le grand journal. Magazine.	17h20	Jacob's Cross. Série
06h05	Le grand journal, la suite. Magazine.	18h10	Format court.
06h30	La matinale. Magazine.	18hj10	The Wild. Série
07h55	Dimanche +. Magazine.	18h35	Le JT. Journal
08h35	Hollywoo. Film	18h55	Le grand journal. Magazine
10h20	Surprise. Divertissement.	19h45	Le petit journal. Divertissement
10h30	Oh my God ! Film.	20h05	Le grand journal, la suite. Magazine
12h05	The Wild. Série	20h30	Hunger Games. Film.
12h30	Page synthe	22h45	Cloclo. Film
12h30	La nouvelle édition 1ère partie.	01h10	Les tribulations d'une caissière. Film
	Magazine.	02h50	Sécurité rapprochée. Film
12h50	La nouvelle édition. Magazine.	04h40	Hand, le debrief. Sport
14h00	La brindille. Film	06h00	WWE Afterburn. Sport
15h15	Surprise. Divertissement	06h45	Fin des programmes.

SOLUTION MOT FLÉCHÉ N)501 N°510

C	J	E	D	F	
J	A	C	S	S	E
R	A	M	E		Q
P	A	R	B	L	E
M	I	E		L	I
B	E	C		B	A
L	A	G	U	N	E
A	S	T		C	R
	U	R	G	E	
P	A	R	L	E	
B	A	S	R	H	I
B	A	L		C	A
T	E	T	E	R	
U		R	E	A	L
Q	U	I		S	A
C	I	N	E	S	
R	E	S	U	M	E

	D	M	B	M	S					
R	E	P	A	N	D	R	E		A	S
	F	E	T	U		E	C	R	O	I
P	A	R	E	I	L	S		A	N	E
	V	I	L		A	S	S	I	E	D
N	O		A	C	Q	U	I	S		O
	R	E	S	O	U	S		I	C	I
P	I	C		M	E	C	A	N	O	S
	S	O	M	M	E	I	L		N	E
F	E	R	U	E		T	I	F	S	
		C	A	R	I	E		E	T	C
A	R	E		A	R	R	E	T	E	E
	U	S	A	G	E		M	E	R	
O	R		V	E	S	P	A		N	B
	A	N	I	S		R	I	V	A	L
B	L	E	D		F	E	L	I	N	E
	E	M	E	R	I		S	E	T	S

SOLUTION MOTS MELÉS • 361

GIGUE

DESTRUCTION DE LA FORÊT “POUMON VERT DE THIÈS OUEST”

Un désastre écologique qui n'émeut personne !

C'est un spectacle désolant qui s'offre aux passants. Des troncs de baobabs centenaires jonchent le sol, les beaux et vieux kadd sont décimés. Des bulldozers sont entrés en action en détruisant de fond en comble la petite mais dense forêt à Thies Ouest entre le rail et la route de l'ENOA. Pourtant, Thiès ne dispose pas suffisamment d'espaces verts et de poumons verts. Le seul coin qui en faisait office disparaît. Je suis triste et impuissante face à la machine destructrice. Les bulldozers arrachent les baobabs séculaires, les kadd, et tous les autres arbres et arbustes. Toute une faune et une flore disparaissent.

D'après les brides d'information que j'ai eu de la Mairie de Thiès, “cette zone est un titre foncier de l'Etat du Sénégal qui est entrain de le distribuer à des promoteurs immobiliers au niveau de la Direction des Impôts et Domaines du Ministère de l'Economie et des Finances”. Par cet acte, les responsables viennent de porter l'estocade à cette forêt dont une partie, celle qui fait partie du ministère de l'élevage, derrière les quartiers 10ème et Diakhao, était déjà agressée de toutes

parts par les videurs de poubelles et autres charbonniers. Il reste tout de même un petit morceau qu'ils n'ont pas encore détruit. Car, celui-ci serait la propriété de la Commune de Thiès.

Le “poumon vert” de cette partie de la ville qui permettait aux sportifs de faire leur footing, aux bergers de faire paître leurs bœufs, et à d'innombrables petites bêtes: lièvres, écureuils, perdrix, civettes, oiseaux... de vivre paisiblement. Il y avait une flore splendide aux alentours de l'hivernage qui faisait penser à un jardin tropical. Quant au reste de l'année, la forêt offrait de l'espace et de l'air pur.

Aujourd'hui, presque tout est détruit. C'est fini. Il ne reste plus rien, ou pas grand-chose. On va respirer l'air sale et pollué qui n'aura rien à envier à l'air de Dakar. On n'aura plus d'espace naturel pour se promener. Fini cette petite niche de flore et de faune riche et variée. Les baobabs séculaires, témoins de la naissance et de l'expansion de cette ville de Thiès sont couchés par terre, assassinés par les bulldozers. Ha ! Quel désastre !

Autrefois, avant de “tuer” un baobab, on appelait un prêtre traditionnel pour

accomplir certains rituels, car les baobabs sont supposés être le domicile d'esprits et autre djinns. Des croyances qui protégeaient aussi la nature ... Un coup de bulldozer ! Hop ! Fini le baobab.

Pourtant, la forêt aurait pu servir, en renforcement des cours d'SVT, de terrain d'apprentissage de la nature aux enfants qui passent leur temps devant les ordinateurs et la télé. Elle aurait pu continuer de fournir l'oxygène à la ville et à servir de poumon vert, généreusement, gracieusement ! Malheureusement, la boulimie foncière d'une ville en pleine expansion a pris le dessus sur la raison. Pourquoi détruire cette forêt alors qu'il y a aux alentours de Thiès des terres stériles, latéritiques, qui auraient pu accueillir de nouveaux quartiers ? Malheureusement, “la forêt est un titre foncier de l'Etat du Sénégal”. C'est triste ! L'intérêt financer règne et ignore l'impératif de la protection de la nature.

Détruite, morte, finie. Voilà. Et personne ne réagit. Personne n'en parle, pas d'émission radio, pas un mot dans la presse. Peut-être un jour, on brandira des slogans du genre, “Thiès ville verte”. Et nous leur répondrons, c'était vrai il y a quelques années. Mais vous avez tout détruit. Bientôt le désert ici. Bienvenue au Sahara ! ■

UTE G BOCANDÉ
CITOYENNE DE LA VILLE DE THIÈS,
Quartier Dixième Ex RIAOM Rue 35 Villa 164

Une justice malade

La justice sénégalaise n'en finit pas de se démenager comme un beau diable. On sait pourquoi : elle tente de reprendre la main. Objectif principal : faire oublier ses manquements liés aux actes qu'elle avait posés, ou omis de poser, quand l'ancien régime d'Abdoulaye Wade poussait des membres de ce (naguère) prestigieux corps à prendre des décisions douteuses au plan juridique et surtout moral. Dans ce contexte d'alors, encore présent dans les mémoires, certains d'entre eux avaient même validé, contre toute norme éthique, la candidature à un troisième mandat de l'autocrate déclinant. Mais, depuis un an, depuis que les Sénégalais, en votant contre ce dernier, ont exprimé leurs attentes pour plus d'équité et de transparence, donc de justice, ce n'est pas surprenant qu'elle se retrouve hissée au premier rang des institutions de la République, dans l'espoir qu'elle ferait, cette fois-ci, amende honorable. D'elle, on attend tout ou presque. Emballés dans un premier temps, avant d'être moins enthousiastes, les Sénégalais avaient commencé par se prendre à rêver de la voir mettre au gnouf les voleurs qui ont spolié les biens tangibles et intangibles de la République sous le régime sortant.

Désormais, le doute s'installe dans la tête de beaucoup d'entre eux. Car le changement promis tarde à se réaliser en matière de bonne gouvernance et de justice. Ce revers ne peut être comblé par ce qui, en la matière, apparaît comme la seule réussite, à ce jour, à l'actif des tenants du nouveau pouvoir, celle d'avoir, si l'on ose dire, fait descendre la justice dans l'arène. Tout le monde ou presque

peut convenir qu'elle se donne à voir à travers les traits de deux personnes. A commencer par ceux d'une Dame, dite de fer, que l'on retrouve, sabre au clair, sur tous les fronts, jouant les preux chevaliers. L'autre visage, plus symbolique encore de la justice sénégalaise, est celui d'un homme. Ailleurs on aurait dit un petit juge. Yeux souvent écarquillés (...), teint noir foncé, il s'est trouvé brutalement propulsé sur la scène politico-juridico-médiatique du pays. Avant de donner désormais une image confuse d'un homme qui se cherche mais n'a pas vraiment encore prouvé grand-chose pour nous réconcilier avec cette justice dont on commence à se demander quand est-ce qu'elle finira par marquer de vrais points dans sa mission fondamentale qui est de traquer ceux qui ont détourné les deniers de la nation !

Serions-nous en train de revivre le temps, guère éloigné, où des avocats loufoques ne gagnaient aucun des procès ou causes, contre forte rétribution financière, qu'ils prétendaient mener au nom du régime de Wade ? Force est de constater que le magistrat qui préside aux destinées de la Cour de répression de l'enrichissement illicite (Crei) court le risque de tourner en rond.

Les conditions d'un nouvel espoir

Pour ne pas devenir un cirque, la Cour doit créer les conditions d'un espoir autour d'elle. Cela passe par plusieurs voies, que des voix plus autorisées au sein de la justice sénégalaise pourraient aider à identifier, mais des à présent on peut en proposer quelques-unes ici :

- se montrer plus égale, équitable, dans

la poursuite des coupables. Comment peut-elle rester crédible en ne semblant cibler que celles et ceux, même lourdement suspects, n'appartenant plus au camp du pouvoir en laissant les prédateurs ayant rejoint le régime nouveau ou s'étant tus pour ne pas se faire remarquer ? Peut-on parler d'enrichissement illicite sans évoquer le cas le plus assourdissant au sommet de l'Etat ? C'est comme si, manquant de courage, cette justice suit les limites qui, sans mot dire, lui sont tracées... ;

- mettre fin à la comédie des libérations provisoires ou détentions sous pavillon spécial à partir de maladies inventées de toutes pièces ;

- se saisir des preuves palpables qui se dégagent de certains cas de figure pour mettre la justice en branle ; on peut ici penser à l'exemple le plus saisissant qu'est l'utilisation dans des conditions contraires aux règles des finances publiques de 27 millions de dollars (environ 15 milliards Cfa) tirés de la vente de la licence de téléphonie mobile à Sudatel pour l'acquisition d'un terrain à New York (sous quel nom ?) pour construire un “Senegal House” sur emprunt bancaire (garanti par l'Etat) avec le risque d'en faire une affaire privée dont les bénéficiaires profiteraient d'une affaire qui fleure bon la magouille à mille lieues... ;

- rabattre, par une communication offensive, le caquet aux caciques voleurs de l'ancien régime dont l'argumentaire risible n'en finit pas de lasser autour des thèmes du genre : “j'étais riche avant l'alternance”, “l'alternance m'a appauvri”, “je suis blanc comme neige”, ou les invocations, malvenues, des saints guides religieux pour susciter quelque compassion etc. ;

- cesser de faire croire que ceux qui transigent moyennant des sommes nettement inférieures que celles détournées

Indignons-nous !!!

La culture démocratique n'est pas la chose la mieux partagée sous nos cieux. Du moins, devrions-nous reconnaître que l'africain en général et le sénégalais en particulier souffre mal de la contradiction. L'aversion à la contradiction atteint son paroxysme lorsque le sujet atteint le sommet de la hiérarchie sociale en devenant, par exemple, Président de la République. Autrement, comment comprendre qu'après tout ce qui s'est passé du temps de Wade, des ouailles passent leur temps à faire les avocats du diable lorsque quelqu'un, même vaincu, se permet de critiquer le régime ? Combien de fois nous a-t-on servi des “bayilène gorgui mou ligué” au début de la première alternance politique sénégalaise ? Que cela vienne de citoyens lambda non avertis ne choque pas. Mais lorsqu'il s'agit de privilégiés dont le seul mérite se résume à leur proximité avec le “maître”, il y a de quoi s'inquiéter pour ce dernier et se poser des questions sur les ruptures profondes annoncées. Je donne toujours, avec respect, l'exemple de Barack OBAMA qui, lors de son premier mandat, avait nommé Hillary CLINTON comme secrétaire d'Etat et maintenu Robert GATES à la Défense. Ces décisions, dit l'intéressé, étaient motivées par une seule raison : avoir des collaborateurs suffisamment libres et critiques pour assurer des débats de qualité au sortir desquels les meilleures décisions seraient prises dans l'intérêt exclusif des citoyens américains (...)

A vous tous et à tous vos semblables : servir votre pays est plus noble que satisfaire l'ego de votre leader ; la dignité de votre peuple ne doit jamais souffrir de vos petits calculs ou de vos batailles de positionnement. Enfin, l'ambition de diriger un peuple devrait se mesurer notamment à partir de l'engagement et de l'abnégation de chaque prétendant à soulager ses semblables. Sous ce rapport, il est tout simplement désolant, décourageant, d'entendre un des plus grands cadres du parti au pouvoir, patron d'une des plus grandes sociétés nationales se définir comme un “baye faal” du Président. Il est aussi malheureux d'entendre rapporter encore que des chefs religieux boudent le riz du gouvernement sous prétexte que le voisin en a reçu plus. Il est triste d'assister, chaque jour, aux nominations de tous ceux qui ont combattu Wade et ses mauvaises pratiques mais qui ne sont plus fondés à jouer les sentinelles de cette démocratie naissante, chancelante et qui mérite, pour survivre, d'être adaptée à nos réalités.

Fadel BARRO avait bien raison d'inviter les apprentis politiciens à distinguer la contradiction de l'adversité mais cette leçon semble aussi valable pour les leaders. N'empêche que Y en a marre aussi, pour réussir et ne pas donner raison à ses pourfendeurs, gagnerait à mettre en avant la notion de Respect dans son combat plus que légitime et perdre le réflexe qu'ils reprochent aux autres : insulter le premier contradicteur, fût-il malhonnête.

En somme, nous prétendons tous être des citoyens égaux d'une même nation ayant des lois que nous nous sommes choisis nous-mêmes et que nous sommes censés respecter. Mais dans nos attitudes de tous les jours, nous donnons l'image d'une horde de personnes foncièrement ancrées dans nos travers où le plus fort dicte ses désirs encouragé par un entourage qui, seul, bénéficie des largesses.

Indignons-nous de cela et tâchons, chacun en ce qui le concerne, de mériter le statut de républicain du 21ème siècle, démocrate, tolérant, soucieux de l'intérêt général et de l'héritage à léguer à nos enfants. De cette manière, nous ne passerions plus notre temps à entretenir des combats d'ego inutiles. Aussi, les journalistes, avides de sensationnel et cupides à notre image, seraient moins enclins à faire de leurs unes des rings où les uns et les autres se tressent des lauriers ou s'entre-tuent au gré des intérêts. Ils se garderaient de vilipender les gens en étalant sur la place publique les procès verbaux des auditions de citoyens parfois injustement accusés et qui ont des proches qui seront affectés à vie dans leur honneur.

Il est temps que nos remparts retrouvent leur dignité, que chacun retrouve sa place, que la science soit donnée en exemple et que le résultat soit le fruit d'un dur labeur. Autrement, nous accentuerions les écarts et finirions par tuer cette société déjà agonisante. ATTENTION ! ■

BAYE MOMAR KEBE
Sicap Liberté 3, Dakar, bayemomar@gmail.com

doivent pouvoir s'en sortir avec les...honneurs pour je-ne-sais quel patriotisme, surtout que ce faisant ils créent un dangereux précédent...

S'appuyer sur des relais autres que les avocats

Pour obtenir des résultats, la Crei ne peut, et ne doit pas seulement, s'appuyer sur le Collectif des Avocats commis par l'Etat. Elle doit tisser des liens avec les officines de lutte contre le blanchiment d'argent ou les biens placés frauduleusement dans des comptes à l'étranger. Le Serious Fraud Office de Londres peut beaucoup aider à faire la lumière, par exemple, sur l'affaire DeLaRue, pour ne citer que ce cas de figure. Si les partenaires bilatéraux au développement du Sénégal sont sincères dans leur volonté d'aider le pays à retrouver les traces des sous exfiltrés, il faut alors les mettre à l'épreuve. Ce ne serait qu'un jeu d'enfants si leur intention correspond à leur volonté. En un mot, la justice doit s'appuyer sur des relais autres que les avocats qui sont justement sélectionnés pour faire la lumière sur les milliards (des centaines, voire des milliers) soustraits des caisses de la nation ou par le biais de 'deals'

qui sont coûteux pour la nation et profitables aux criminels les ayant permis.

Comme la guerre, trop importante pour être laissée aux seuls généraux, le destin de la justice sénégalaise ne peut dépendre que de la seule bonne volonté des acteurs agissant au nom du gouvernement. C'est l'affaire de tous, en premier lieu des membres du corps judiciaire qui sont interpellés par les dérives lui ayant fait perdre son aura ces dernières années. Pour n'avoir pas été toujours au rendez-vous du courage, pour avoir souvent donné l'air d'être à la traîne de l'Exécutif, ou encore quand le sort des prisonniers dépend de facteurs autres que judiciaires, bref quand elle ne suit pas le droit, la justice, sans être ridicule, s'expose à des critiques justifiées. Pour la santé de la démocratie sénégalaise, elle doit se redresser. En se montrant plus rigoureuse ! ■

ADAMA GAYE
*Journaliste et Consultant Sénégalais
adamagaye@hotmail.com*
Ps : Le silence des membres de la Justice depuis l'aveu de Pape Ibrahima Diakhaté sur les circonstances de la mort du magistrat Babacar Sèye en dit long sur son état actuel !

CAN 2013

Put sait murmurer à l'oreille de ses Etalons

Dans toute son histoire, le Burkina Faso n'avait franchi qu'une seule fois la phase de groupes de la Coupe d'Afrique des Nations de la CAF. C'était en 1998 sur ses terres et les Etalons s'étaient hissés à la quatrième place. Dimanche 10 février, les Burkinabés feront leur première apparition en finale, après avoir créé la surprise en dominant le Ghana aux tirs au but.

Pourtant, le Burkina Faso ne faisait pas vraiment figure de favori à la veille de la 29e édition du rendez-vous continental, versés dans un groupe relevé au sein duquel figuraient notamment la Zambie et le Nigeria. "J'ai toujours pensé que nous avions le talent et les moyens d'aller jusqu'au bout", rappelle aujourd'hui Paul Put, le sélectionneur belge qui a pris les commandes de la sélection burkinabé en mars 2012. "Une fois notre qualification pour l'Afrique du Sud en poche, je n'ai cessé de répéter à mes joueurs qu'ils devaient croire en leurs chances. Je suis content pour eux car ils ont travaillé dur et ils méritent ce qui leur arrive. Ils vivent ensemble depuis plus d'un mois et je n'ai jamais eu à déplorer le moindre problème. Je leur ai dit qu'il ne fallait surtout rien changer et que, si nous y parvenions, nous serions en finale. C'est maintenant chose faite. Je suis heureux pour tous les habitants du Burkina Faso."

Le Belge reconnaît toutefois que son équipe a souffert pour venir à bout du Ghana. Wakaso Mubarak a donné l'avantage aux Ghanéens en début de match sur penalty mais Aristide Bancé a remis les deux équipes à égalité à l'heure de jeu. Le sort de la partie s'est donc joué aux tirs au but. Les trois échecs ghanéens dans cette épreuve ont finalement fait le bonheur des supporters burkinabés. "Je leur ai dit avant le coup d'envoi qu'ils n'avaient pas à avoir peur du Ghana", assure Put. "Je voulais qu'ils jouent pour gagner. Les joueurs

ont beaucoup discuté avant le match. J'ai essayé de les motiver au mieux. J'ai le sentiment que ça a plutôt bien marché."

Tactique et motivation

Outre ses talents pour la motivation, l'ancien entraîneur de Lokeren et Lierse a fait apprécier ses talents de stratège face au Ghana. "Tactiquement, nous avons été très bons", estime celui qui a également dirigé la Gambie, avant d'être remercié suite à son échec dans la course à la qualification pour la CAN 2012. "Nos

joueurs ont un tempérament offensif, je leur ai donc demandé de tenir leurs positions. Je savais qu'il y aurait des espaces entre la défense et le milieu de terrain et que nous pourrions en profiter sur de longues diagonales. Il fallait ouvrir le jeu. C'est ce que nous avons fait et, avec un peu de réussite, nous aurions même pu l'emporter dans le temps réglementaire."

Charles Kaboré, qui compte parmi les joueurs les plus expérimentés du groupe, confirme les talents de son entraîneur : "À notre arrivée en Afrique du Sud, le sélectionneur était le seul à y croire", rappelle le milieu de terrain de l'Olympique de Marseille. "Il a fini par nous convaincre. Tout le groupe espère désormais que Pitroipa pourra disputer la finale."

Le Belge se prépare maintenant à une nouvelle confrontation face aux Super Eagles. "Tout le monde s'attend à voir gagner le Nigeria car c'est une grande équipe", admet-il. "Mais nous aussi, nous avons du talent. Je suis certain que nous aurons des occasions." En cas de succès contre le Nigeria, cette génération d'Étalons se verrait offrir une nouvelle occasion de prendre part à une grande compétition internationale. En effet, le champion d'Afrique gagnera son billet pour la Coupe des Confédérations de la FIFA 2013, où il retrouvera l'Espagne, l'Uruguay et Tahiti. ■

(FIFA.COM)



NIGERIA

"Big Boss" Keshi et sa garde rapprochée

Dirigée par le charismatique Stephen Keshi, l'équipe du Nigeria, qualifiée pour la finale de la CAN-2013, est un condensé d'expérience, avec des joueurs tels qu'Enyeama ou Obi Mikel, et de jeunesse triomphante à l'image des deux attaquants Moses et Emenike.



Stephen Keshi : Avec son physique imposant et son franc-parler, le sélectionneur nigérian, 51 ans, a parfaitement justifié son surnom de "Big Boss", hérité de ses années de joueur. L'ancien défenseur des champions d'Afrique 1994, très critiqué dans son pays au début du tournoi,

savoure sa revanche après des expériences contrastées à la tête du Togo et du Mali. Dimanche, en cas de succès contre le Burkina Faso en finale, il pourrait entrer dans les annales en rejoignant l'Égyptien Mahmoud El Gohary, le seul à avoir jusqu'ici remporté l'épreuve en tant que joueur et entraîneur.

Vincent Enyeama : L'ex-gardien de Lille, prêté au Maccabi Tel Aviv (Israël), a été irréprochable tout au long de la compétition et s'impose à 30 ans comme l'un des meilleurs spécialistes du continent. Avec 4 buts encaissés en cinq matches, son bilan est mitigé, mais son assurance dans les buts et son vécu ont convaincu Keshi de lui confier le brassard de capitaine, le titulaire habituel, le défenseur Joseph Yobo, étant relégué sur le banc de touche. Mais Enyeama est respectueux de la hiérarchie et des anciens. Il l'a promis mercredi : si le Nigeria parvient à conquérir sa 3e Coupe d'Afrique, c'est bien Yobo, l'ex-Marseillais, qui soulèvera le premier le trophée tant convoité.

John Obi Mikel : Le milieu de Chelsea est la tête de gondole d'une formation en manque de vedettes. Chargé d'orienter et de diriger la manœuvre, le N.10 nigérian est l'exact opposé d'un Okocha, génial dribbleur et meneur de jeu de la dernière équipe

nigérienne vainqueur d'une CAN en 1994. Propre et sans fioritures, Mikel ne fait pas dans le spectaculaire mais c'est lui qui donne le tempo au jeu des "Super Eagles".

Victor Moses : Auteur d'un doublé sur penalty contre l'Éthiopie au 1er tour (2-0) pour assurer la qualification en quart de finale, puis décisif sur les deux premiers buts nigériens en demi-finales face au Mali (4-1), le jeune attaquant de Chelsea (22 ans) a grandement contribué au beau parcours des siens. D'où l'inquiétude qui a saisi l'encadrement du Nigeria au moment de sa sortie sur blessure (cheville) en seconde période, mercredi. Mais Keshi se voulait rassurant après le match. Son forfait serait un vrai coup dur, car il constitue avec Emenike le principal atout offensif de l'équipe.

Emmanuel Emenike : Le robuste attaquant du Spartak Moscou (25 ans) est la grande révélation de cette CAN dont il occupe la première place au classement des buteurs à égalité avec le Ghanéen Wakaso (4 réalisations). L'impression de puissance qu'il dégage rappelle le légendaire buteur Daniel Amokachi, membre du staff nigérian. Son coup franc réussi contre la Côte d'Ivoire en quart de finale (2-1), un missile qui a totalement déboussolé le malheureux Copa Barry, le portier des "Éléphants", n'était pas spécialement un modèle de finesse mais il a mis sur les rails une équipe guère programmée pour aller aussi loin dans cette CAN. Touché à la cuisse et lui aussi sorti avant le coup de sifflet final face au Mali, Emenike ne semblait pas contrarié par sa blessure à la fin de la rencontre et devrait logiquement tenir sa place en finale. ■

(AFP)

BREVE DE CAN

ARBITRAGE

Slim Jdidi suspendu, Pitroipa pas encore fixé

Très critiqué à l'issue de la rencontre remportée par le Burkina Faso contre le Ghana (1-1, 3 t.a.b à 2), comptant pour les demi-finales de la CAN, l'arbitre tunisien Slim Jdidi a été suspendu par la CAF hier. "La CAF n'est pas heureuse de l'arbitrage du match, explique le secrétaire général Hicham El Amrani. Nous savons qu'ils (les arbitres) peuvent faire des erreurs mais nous espérons un meilleur niveau d'arbitrage. Ils sont classés sur chaque performance et en se basant sur ce classement, l'arbitre tunisien est suspendu pour une période qui est encore à déterminer." Alors que le Burkina Faso a fait appel pour annuler le carton rouge de Jonathan Pitroipa, El Amrani souligne que seul un rapport où l'arbitre reconnaît sa faute pourrait annuler la suspension du joueur du Stade Rennais : "Le comité d'organisation n'a pas le pouvoir de changer une décision arbitrale. Si l'arbitre a admis une faute dans son rapport, le comité la prendra en considération et rendra une décision si nécessaire. Mais ce rapport (celui fait par l'arbitre après le match) est définitif."

BURKINA FASO

Alain Traoré présent pour la finale

Rentré à Lorient après s'être blessé à la cuisse gauche contre la Zambie (0-0), en phase de poules de la CAN, Alain Traoré, le milieu offensif du Burkina Faso, sera présent dimanche à Johannesburg pour soutenir ses coéquipiers en finale contre le Nigeria. Le gaucher de 24 ans doit quitter le Morbihan vendredi pour Paris, où il s'envolera ensuite pour l'Afrique du Sud, en accord avec son club. Il devrait prendre place sur le banc pour soutenir les Etalons, qui disputeront leur première finale de la CAN. «C'est un signe que j'envoie à mes partenaires. Je suis dans le groupe même si je ne suis pas sur le terrain. Je me dis que je fais partie à 100% de l'équipe. C'est comme une récompense pour moi. Ma blessure ? Si c'est le prix à payer pour aller en finale...», a déclaré celui qui était, avec trois réalisations, le meilleur buteur de la CAN avant de se blesser pour le reste du tournoi. Les Etalons espèrent toujours récupérer le Rennais Jonathan Pitroipa, expulsé injustement en demie contre le Ghana (1-1, 3 tab à 2), mercredi, et dont le cas doit être examiné par la commission ad hoc de la CAF «vendredi, plutôt au milieu ou en fin d'après-midi», dans la foulée de la suspension de l'arbitre.

NIGERIA - POUR MOSES ET EMENIKE

Pour Keshi saura aujourd'hui

Stephen Keshi, l'entraîneur des Super Eagles du Nigeria, saura aujourd'hui s'il pourra compter, pour la finale de la Coupe d'Afrique des nations (CAN) de football, sur ses deux attaquants vedettes, Victor Moses et Emmanuel Emenike blessés lors de la demi-finale victorieuse (4-1) sur le Mali, mercredi. "Nous ne savons pas encore s'ils seront rétablis ou pas. Nous allons attendre demain (aujourd'hui). Quand ils seront passés au scanner [médical], nous saurons à partir de ce moment-là", a dit à RFI le sélectionneur des Super Eagles, interrogé sur ses deux attaquants. Moses et Emenike déclarent se porter mieux, selon le technicien nigérian. L'équipe du Nigeria, qui s'est brillamment qualifiée mercredi pour la finale de la CAN 2013 en dominant le Mali 4-1 en demi-finale, est arrivée jeudi à Johannesburg où il jouera dimanche la finale de la 29e édition de la compétition continentale. Refusant d'endosser le costume de favori qu'on veut tailler à son équipe ayant éliminé le favori, la Côte d'Ivoire aux quarts de finale, et le Mali en demi-finale, le technicien a dit qu'il jouera avec son équipe pour le plaisir. Keshi a indiqué qu'il n'a pas de préférence pour le Ghana ou le Burkina Faso, que le Nigeria avait rencontrés en match de poule (1-1). Ce sont toutes les deux de grandes équipes, a-t-il dit. Parlant des Etalons, adversaires des Super Eagles pour la finale de la CAN, le technicien nigérian a souligné que leur entraîneur a bien travaillé. "Le groupe est constitué de très bons joueurs", a-t-il encore dit, parlant de son prochain adversaire.

LUTTE - GASTON MBENGUE QUITTE L'ARÈNE À PETITS PAS

Le Ndiambour, sa nouvelle préoccupation

Le "Don King" sénégalais, pionnier des plus belles affiches de l'arène, artisan originel des cachets fous payés aux lutteurs, migre lentement mais sûrement vers le ballon rond... Pour une nouvelle vie sportive du côté de Louga, sa ville natale.

■ KHADY FAYE

“Je cède la place aux plus jeunes, qui s'en sortent très bien”, avait dit Gaston Mbengue interpellé sur son silence depuis le début de la saison. Celui qui avait l'habitude de monter de grandes affiches dès la fin de la saison, ce qui d'ailleurs lui avait valu le surnom de Don King de l'arène, a finalement mis à exécution sa menace de quitter l'arène. Cette année, Gaston Mbengue n'a concocté que deux journées. La première se tient ce samedi 9 février à Thiès et opposera Ambulance de l'écurie Thiès à Nguer de l'écurie Tay Shinger. La seconde, son affiche phare de la saison,

a été calée au 10 mars 2013, et mettra face à face Zoss de l'écurie Door Doraat à Tidiane Faye de l'écurie Lansar. Mais même pour ces affiches, Don King a laissé le soin de leur organisation à son conseiller Max Mbergane, et à Alioune Guèye, son bras droit.

Ce dernier, interpellé par Enquête sur ce qui ressemble à un retrait à petits pas de Gaston Mbengue, explique : “Je considère tout simplement que mon patron a pris une pause pour se consacrer au Ndiambour de Louga (NDLR : équipe de Ligue 2 dont il est le président) et le relancer dans le championnat sénégalais, mais pour moi, Gaston Mbengue n'a pas encore pris

sa retraite. “Alioune Guèye rappelle à ce sujet que Gaston Mbengue s'est toujours impliqué dans le club du Ndiambour de Louga dont il siège au Comité directeur depuis 1992”. Dans la foulée, il confie que le célèbre promoteur de lutte “investit beaucoup d'argent dans le Ndiambour de Louga, avec achat de joueurs de Ligue 1 sénégalaise pour renforcer l'équipe, mise à disposition d'un logement bien équipé, d'un bus fonctionnel, et ne demande aux joueurs qu'une chose : la montée en Ligue 1”.

Retrait à petits pas de Gaston Mbengue des combats de lutte ? En tout cas, les amateurs ont été très surpris quand Eumeu Sène, alors sous contrat avec Gaston Mbengue, a signé pour Aziz Ndiaye. Interpellé alors sur la question, “Don King” avait servi cette réponse : “Aziz Ndiaye vient de m'enlever une épine du pied.” En clair, celui que l'on appelle encore “le promoteur du peuple” n'était pas prêt à payer un cachet de plus de 75 millions de francs Cfa à un lutteur pour affronter Eumeu Sène. C'était peut-être un signe annonciateur... ■

LUTTE : ZOSS / TIDIANE FAYE

Door dooraat entend corriger le “Prof”

Gaston Productions a organisé son premier face-à-face de la saison hier, entre Zoss de l'écurie Door Doraat et Tidiane Faye de l'écurie Lansar. Les deux lutteurs, qui doivent s'affronter le 10 mars prochain, ont croisé le fer... verbal.



Zoss



Tidiane Faye

Zoss : “Je vais te soulever avant de te mettre à terre”

“Tout d'abord, je tiens à prier pour le retour de la paix au Mali, qui est un pays frère et ami. Je suis allé aux États-Unis pour m'entraîner et là je suis de retour et en forme. Le reste de la préparation se fera

au Sénégal. Quant à mon adversaire Tidiane Faye, je n'ai qu'une seule chose à lui dire. On dit de lui qu'il est le professeur, qu'il sache qu'il fera face au savant, un créateur. Si je l'ai pris, c'est pour lui faire de la promotion, mais je voulais son chef de file, Ness. Celui-ci a fui et opté pour Gouye-Gui que j'ai

terrassé. Je sais déjà comment je vais battre Tidiane Faye : je vais le soulever très haut avant de le mettre à terre, pour lui montrer que je ne suis pas son égal et que j'ai un meilleur palmarès que lui. Il m'a réclamé, il m'a eu, je vais lui faire sa fête. Qu'il sache que je prends très au sérieux ce combat.”

Tidiane Faye : “Je vais te donner une leçon de lutte”

“Tout ce que Zoss raconte, c'est des paroles en l'air. Il n'a pas un meilleur palmarès que le mien, puisque j'ai eu 26 combats, 20 victoires et 6 défaites. Lui a eu une dizaine de défaites. Pour mon surnom de professeur, c'est la presse qui me l'a donné, parce que j'ai travaillé dur pour le mériter. Puisque je suis le professeur, je lui donnerai une leçon de lutte. Je crois en moi. Il dit qu'il est parti se préparer aux États-Unis, moi je n'ai pas bougé du Sénégal, j'ai tout ce dont j'ai besoin ici, et mon staff me conseille également de rester au pays pour me préparer. Quant à cette histoire avec Ness, une chose est sûre, celui-ci a terrassé Papa Sow, celui-là même qui a battu Zoss par deux fois. Je voudrais que tu saches une chose, Zoss, tu as un combat, et ce ne sera pas facile.” ■

FRANCE - L1 / 24^e JOURNÉE

Un ballon pour Diambars

Un ballon à but solidaire au profit de l'association Diambars, co-fondée par Jimmy Adjovi-Boco et Bernard Lama, sera utilisé pour le compte de la 24^e journée de Ligue 1. Zoom sur une initiative inédite.

La LFP joue solidaire pour la 24^e journée de Ligue 1. En accord avec Adidas, la Ligue de football professionnel (française) a décidé de promouvoir l'association Diambars qui œuvre pour “faire du foot passion un moteur pour l'éducation” en France et dans le monde. Un ballon aux couleurs de l'Afrique sera donc utilisé pour cette journée. Co-fondateurs de l'association, Bernard Lama et Jimmy Adjovi-Boco donneront respectivement le coup d'envoi de PSG-Bastia le 8 février à 20h30 et de Lyon-Lille le 10 février à 21h00.



solidaire sera utilisé sur les pelouses de Ligue 1 les 8, 9 et 10 février 2013 lors de la 24^e journée, une période qui coïncide avec la Coupe d'Afrique des Nations en Afrique du Sud, pays hôte d'un nouvel institut Diambars.

Un soutien aux initiatives de développement par le sport

La présence du logo de l'association Diambars sur le ballon fait écho aux caractéristiques essen-

tielles du football : le dépassement de soi, le respect des adversaires et des règles, l'esprit d'équipe et le goût de l'effort. “Avec ce ballon solidaire, nous communiquons notre engagement pour un football plus responsable et soucieux des valeurs qu'il véhicule. Nous soutenons l'initiative Diambars qui est conduite par des anciens et actuels joueurs de Ligue 1 comme Bernard Lama qui ont souhaité rendre au football ce qu'il leur a apporté”, a commenté Frédéric Thiriez, président de la Ligue de football professionnel. “Depuis 10 ans, Adidas est fier d'accompagner Diambars et Patrick Vieira, cofondateur de l'association. Ce ballon porte en lui les valeurs de partage et de solidarité. A travers cette opération, nous espérons donner un coup de pouce au financement des programmes socio-éducatifs de notre partenaire associatif mais aussi faire découvrir à un large public le travail fantastique réalisé par Diambars dans le monde”, a témoigné Alain Pourcelot, directeur général d'Adidas France.

En marge de cette opération de sensibilisation d'envergure en partenariat avec la Ligue 1, une collection Diambars est commercialisée dans les réseaux de distribution Adidas en France. Notons que tous les bénéfices des ventes des “produits-partage” seront reversés aux programmes socio-éducatifs menés par l'association. ■

(FOOTAFRICA365.FR)

REVUE TOUT TERRAIN

NORVÈGE

A. Coly signe à Molde



Molde accueille un nouveau joueur en la personne d'Aliou Coly. Le Sénégalais, qui jouait jusque-là au Casa-Sports s'est engagé avec le club norvégien pour les trois ans à venir. L'entraîneur du champion de Norvège en titre, Ole Gunnar Solskjær a comparé sa recrue, désignée meilleur joueur du championnat sénégalais en 2012, à Mame Biram Diouf, et espère trouver une complémentarité entre le nouvel arrivant et le Nigérian Daniel Chima, sur le front de l'attaque.

BARCELONE

Lionel Messi prolonge jusqu'en 2018

L'argentin Lionel Messi a signé un nouveau contrat avec le FC Barcelone qui le lie désormais jusqu'au 30 juin 2018, a fait savoir hier le club catalan. Le quadruple Ballon d'or, aujourd'hui âgé de 25 ans, s'était mis d'accord en décembre avec le Barça pour prolonger de deux ans son contrat et rester ainsi jusqu'à l'âge de 31 ans s'il devait l'honorer jusqu'à son terme. Lionel Messi a rejoint la Masia, le centre de formation de Barcelone, lorsqu'il avait 13 ans avant de faire ses premières apparitions avec l'équipe professionnelle trois ans plus tard et de s'imposer par la suite comme la clé de voûte de l'équipe.

BASKET - NBA

Bolt au All Star Game

Après le football, Usain Bolt va s'essayer au basket. La star de l'athlétisme, sextuple médaillé d'or olympique, participera au match des célébrités dans le cadre du All Star Game, le 15 février à Houston. Le sprinteur jamaïcain, supporteur des Boston Celtics, jouera ce match exhibition avec des vedettes du cinéma, de la télévision et de la chanson, aux côtés d'anciens joueurs de NBA (comme Dikembe Mutumbo et Clyde Drexler) et de joueuses de la WNBA.

CYCLISME -

Armstrong attaqué de toute part

La compagnie d'assurances SCA Promotions a déposé plainte hier contre Lance Armstrong pour obtenir le remboursement de plus de 12 millions de dollars (environ 6 milliards FCfa) de primes versées à l'ancien cycliste pour ses victoires au Tour de France. Cette plainte a été déposée devant un tribunal du comté de Dallas, au Texas où est installé l'assureur, a déclaré Jeff Dorough, avocat de SCA. La somme réclamée à l'ancien cycliste correspond à 7,5 millions de dollars de primes (environ 5,78 millions d'euros) versées à la suite d'un long bras de fer judiciaire en 2006, ainsi qu'à 5 millions de dollars (environ 3,85 millions d'euros) versés à titre de dommages et intérêts et de frais de justice. L'un des avocats de Lance Armstrong, Mark Fabiani, a indiqué que l'accord passé en 2006 entre SCA et le coureur, portant sur 7,5 millions de dollars, interdit à l'assureur de prétendre au remboursement de cette somme. Le Mouvement pour un cyclisme crédible (MPCC), qui regroupe pour l'essentiel des responsables d'équipes, envisage de son côté de demander des dommages-intérêts à Lance Armstrong. A l'issue de son assemblée générale, hier à Roissy, le MPCC a expliqué vouloir jouer un rôle d'impulsion sur ce sujet et a incité les organisateurs et les sponsors lésés à agir à propos du Texan. Le président a précisé toutefois que son mouvement n'irait pas seul en justice contre l'ex-coureur américain, “qui a défiguré le cyclisme, défiguré sept Tours de France”.